

Ek
330

N



Majoratsbibliothek Angern

3

DÉFENSE

DES

DEUX LETTRES

*Adressées à M^r. ***. Chanoine de
Nôtre Dame . . . sur le Man-
dement de Monseig^r. le Cardinal
DE NOAILLES, au sujet de
la guérison de la Dame de la
Fosse ;*

CONTRE

LA RÉPONSE

D'UN

DOCTEUR DE SORBONNE

du Diocèse d'Annecy.



M D C C X X V I I.



PRÉMIÈRE LETTRE

à Mr. ***. DOCTEUR
DE SORBONE.

P OUR ne point charger la scène de personnages inutiles, j'abandonne, *Monsieur*, le tour de conversation que j'avois pris ; & je vous adresse directement ma Réponse. Vous avez eu raison de me reconnoître pour un *Protestant*, malgré la remarque de l'*Imprimeur* [a] qui m'a crû *Catholique*, sur ce que la fiction du Dialogue m'en faisoit prendre pour un moment le langage. Si les personnalités me touchoient fort, ou que le Public y prit intérêt, je pourrois me plaindre avec quelque justice des termes injurieux qui vous échappent. Mais je veux

A 2 croi-

[a] Il a crû devoir avertir en Note, au bas de la première page des deux Lettres, que celui qui les écrit est *Catholique*.

croire , que c'est moins vôtre esprit que celui de vôtre Communion ; le ton de hauteur ne méssied pas aux *Docteurs* d'un Eglise qui se dit infail-
 lible, Aussi bien loin d'en témoigner du ressentiment , je souscris volontiers à l'éloge qu'un de mes amis a fait de vôtre ouvrage , en disant qu'il est bien écrit , & qu'il y a des choses finement tournées , & qu'on y découvre une grande habileté à saisir les Controverses par le meilleur endroit. Ce début , *Monsieur* , peut déjà vous faire comprendre que l'aigreur n'entrera pour rien dans ma

replique. Il s'agit uniquement de mettre la vérité à couvert : *Verum enim invenire volumus , non tanquam adversarium aliquem convincere.*

Cicero,
 de fin.
 bon.

La question des miracles est sujette à deux écueils ; la crédulité d'une part , & l'extrême défiance de l'autre. Pour apprendre à tenir un juste milieu , il est bon de considérer les principaux Faits de l'*Evangile*, dans lesquels on trouve les caractères suivans :

1°. D'être attestez par un grand nombre de témoins oculaires & non suspects,

suspects, dont la sincérité a été mise à toutes sortes d'épreuves.

2°. D'être visiblement au-dessus des forces naturelles.

3°. D'être diversifiés & en grand nombre, ce qui ne sert pas peu à nous garantir de l'illusion.

Enfin, d'être faits pour donner poids à une Révélation & confirmer une Doctrine véritablement Sainte & digne de Dieu [a].

Ces quatre conditions, qui mettent hors de doute les Miracles de l'*Histoire Sainte*, peuvent nous servir de règles pour juger de tout ce qu'on débite comme miraculeux. Appliquons les l'une après l'autre au Fait, dont vous entreprenez la défense. Cet ordre, qui est naturel au sujet, ne m'empêchera pas de vous suivre pié à pié.

Pour m'attaquer solidement, il falloit dès l'entrée écarter les sujets de défiance, qui naissent de plusieurs nullitez que j'avois remarquées dans le *Procès Verbal*, & sur-tout du silence

A 3

(a) M. SAURIN développe à fond ce dernier caractère dans la 16^e. Lettre de l'*Etat du Christianisme en France*.

lence des personnes qu'on auroit dû
 consulter les premières en cette oc-
 casion. Au lieu de cela, vous vous
 répandez en généralitez : „ Com-
 „ ment nier, dites vous, un fait ar-
 „ rivé en plein midi, à la face du
 „ public, au milieu d'une grande
 „ rue... Expliquons-nous, *Monsieur*.
 Une guérison suppose deux choses, 1^o.
 la maladie, 2^o. le passage de la mala-
 die à la fanté. Laquelle de ces deux
 choses a été selon vous si publique ?
 Tout Paris, il est vrai, a vû la Da-
 me de la Fosse marcher à la Procef-
 sion ; mais tout Paris a-t-il vû son
 véritable état dans le tems qu'elle
 gardoit la chambre ? C'est pourtant
 de là que dépend le jugement qu'on
 doit faire de sa guérison ; & par
 conséquent la partie du fait qui cons-
 tituë proprement le miracle, n'est ni
 publique ni notoire.

Ce n'est pas que je doute que
 cette femme n'ait été long-tems ma-
 lade d'une perte de sang. Mais
 vous savez que cette sorte d'indispo-
 sition a ses périodes, & que souvent
 après plusieurs années, l'âge ou les
 remèdes en arrêtent le cours. Elle
 l'avoit

l'avoit déjà expérimenté, lorsqu'elle
 M^r. *Helvetius* la guérit, & qu'elle
 eût des enfans dans l'intervalle. Rien
 n'empêche que la même chose ne lui
 soit arrivée de nouveau, sur-tout aiant
 passé quarante-cinq ans, & que dis-
 simulant alors le retour naturel de
 ses forces, elle n'ait affecté de ren-
 voier au jour de la *Fête-Dieu* l'appar-
 ence d'une guérison subite. Il ne
 falloit pour cela que feindre pendant
 les dernières semaines que son mal
 augmentoit au lieu de diminuer, ce
 qui est très-facile dans une infirmité
 de cette nature. Si vous demandez
 quel pouvoit être le motif d'une tel-
 le conduite, il n'est pas difficile d'en
 soupçonner plus d'un. Quand il n'y
 auroit que l'envie de se donner
 du relief dans le monde, & d'accré-
 diter sa Boutique, comme elle y a
 fort bien réüssi, ce ne seroit pas la
 première Comédie de cette espèce
 qu'on auroit vû jouer. Mais les cir-
 constances de l'affaire & les consé-
 quences qu'en ont tiré certaines per-
 sonnes, font assez entrevoir un au-
 tre ressort, dont nous parlerons dans
 la suite. Quoi-qu'il en soit, & pour

nous en tenir présentement à l'examen du Fait , il me semble qu'en matière de prodiges on ne doit pas se contenter de la simple affirmation de deux ou trois personnes , faciles à gagner ou à surprendre. Je dis deux ou trois personnes ; parce-qu'en effet il n'y en a pas d'avantage ici , dont le rapport puisse être compté pour quelque chose , rien n'étant si vague & si peu concluant , que la déposition des autres Témoins. Ils certifient bien en général que la Dame de la Fosse a été long-tems malade ; mais ils ne sauroient nous apprendre au juste son état, dans les jours qui précéderent immédiatement la Procession.

C'étoit un mystère pour eux comme pour nous , sur lequel on a pû leur en imposer par de fausses apparences. Je laisse à juger si une maladie si équivoque & si aisée à contrefaire peut jamais être la matière d'un miracle certain.

pag. 5. Mais , dites-vous, s'il y avoit eu lieu de s'incrimer en faux contre cette guérison , les *Protestans* qui sont à Paris auroient dû le faire. Il n'y a pas même jusqu'aux Ministres Etrangers

gers à qui vous ne donniez pour tâche de détromper le Public là-dessus, comme si cela faisoit partie de leur commission. Pour répondre à ce raisonnement, qu'il me soit permis de vous demander, *Monsieur*, ce que vous entendez par *s'inscrire en faux*. Cela veut-il dire qu'on devoit mettre au jour la fraude, s'il y en a; ou bien seulement rejeter ce prétendu miracle comme douteux & incertain? Dans le premier sens, les *Protestans* n'étoient point obligez de faire ce que vous exigez; dans le second ils ont parfaitement rempli vôtre attente. Je m'explique: Quand il s'agit de choses palpables & faciles à vérifier, comme d'une Eclipsé de Soleil, de la mort d'un Prince, ou d'une maladie extérieure & qui faute aux yeux, il est aisé de convaincre de faux un imposteur par la voix publique. Mais quel Témoin peut-on réclamer sur un fait aussi caché, & aussi susceptible de déguisement que l'incommodité secrète d'une femme, comme celle dont nous parlons? Supposé qu'elle ait voulu feindre, elle l'a pû en toute sûreté;

nous

nous sommes à sa discretion , & hors d'état de la démentir. Peut-être qu'avec l'autorité en main l'on auroit découvert bien des choses ; mais sans cela nous ne pouvons avoir que des soupçons à opposer ; soupçons néanmoins très-légitimes , lorsque d'autre part la vérité n'est point mise au jour , & que la nature du fait ne souffre pas d'autre éclaircissement. Ceux qui nient ne sont pas obligés d'entrer en preuve ; c'est à celui qui affirme à faire les siennes , & cela fondé sur une règle commune du bon sens , qu'il faut des raisons pour croire , mais non pas pour ne croire point. Si donc vos argumens sont foibles , nous demeurons dans le droit de la négative , encore que nous ne puissions pas démontrer le contraire. Il y a des faussetés qu'on ne sauroit contredire positivement. La seule incertitude ou l'insuffisance des preuves tient alors lieu de réfutation , sur-tout dans une question aussi délicate , que celle des miracles ; en ce cas , pour peu que le fait soit obscur & mal avéré , l'on ne sauroit mieux faire que de rester dans le doute & de suspendre son jugement. C'est

C'est le parti qu'ont pris tous les *Réformés*, & non-seulement eux, mais encore les Medecins consultez à ce sujet, & la moitié des Habitans de Paris, sur-tout des plus Savans Ecclesiastiques : Les uns niant qu'il y ait rien en ceci de surnaturel. les autres y soupçonnant quelque fraude pieuse, & presque tous blamans la facilité de son *Eminence* à prôner un miracle sur des fondemens si légers. Plus d'un Catholique s'en est plaint par des Brochures* imprimées en ce tems-là ; & si vous étiez à Paris, vous verriez que la foi de ce prodige, bien loin de se soutenir, va en diminuant chaque jour. Est-ce là, *Monsieur*, cette authenticité & ce consentement unanime que vous faites sonner si haut ?

Mais vous voudriez que du moins les *Réformés* de cette Ville eussent proposé leurs doutes ouvertement. Quoi, *Monsieur*, en signifiant une Protestation à l'Officialité, ou bien en répandant quelque écrit sur cette matière ?

* Il y en a une qui a pour titre *Oraison Catholique au sujet du miracle &c.* Voyez aussi la *Lettre d'un Théologien à Mr. l'Evêque de Montpellier sur sa Lettre Pastorale, &c.*

tière ? J'ai peine à croire que vous eussiez donné ce conseil à aucun d'eux, si vous étiez instruit de leur situation, ou si vous aviez sù qu'un Libraire * a été mis à la Bastille, pour avoir imprimé une des Brochures, dont je parlois cy-dessus. Lorsqu'on traite ainsi un Catholique, vous pouvez juger s'il y auroit plus de sûreté pour un *Protestant*. Mais il faut pardonner une erreur où vous a jeté la distance des lieux jointe à vôtre équité naturelle ; sans doute vous avez jugé de la liberté qui régné à cet égard en France, par celle que vous-même avez trouvée à Geneve, d'y faire imprimer vôtre ouvrage sans opposition. Une conjecture si raisonnable mériteroit d'être vraie ; mais par malheur l'expérience ne s'y accorde pas. Une autrefois, *Monsieur*, défiez vous de la raison des *reciproques* ; si cette règle est bonne pour le droit ; vous voiez combien elle est fautive dans la pratique.

Au défaut des François, les Etrangers n'ont point gardé le silence.

Vous

* Il se nomme *De Lussieux*, & loge dans la rue S. Etienne des Grais.

Vous prétendez qu'ils s'y font pris trop tard , & que de plus ils sont hors de portée de parler avec connoissance de cause. C'est le sens de cette période qui me regarde : „ En croira-t-on un *Protestant* sur sa parole , & Page 6.
„ en imposera-t-il au public en venant
„ débiter d'un ton hardi , après plus
„ de quinze mois , & dans un païs
„ fort éloigné , ce qu'on n'a osé dire sur les lieux & dans le tems de
„ l'événement ?

Vous vous seriez exprimé avec plus de justesse , si vous aviez dit qu'on n'a pas osé *écrire* sur les lieux ; car nous venons de voir que dès le commencement l'on a rejeté ce prétendu miracle , & que la seule crainte à empêché les gens de parler plus haut. Cela étant , qui vouliez-vous qui prit la plume , sinon ceux qui vivent en païs de liberté ? Javoüe que l'éloignement est un désavantage. Mais outre que ce n'est point à vous à le leur reprocher , qui ne fait qu'on y supplée par des mémoires & des informations ? Monsieur *Saurin* en a eu de bonne part pour écrire comme il a fait ; & mes
Let-

Lettres font mention du *Procès Verbal* comme d'une Pièce bien lûë & bien examinée. A l'égard du tems, il me semble qu'on n'en a point perdu. Falloit-il se mettre en devoir d'écrire avant que Mr. le *Cardinal de Noailles* eut parlé ? Tant de bruits de cette espèce se sont évanoüis, qu'on ne prévoioit pas que celui-ci dût faire fortune; les personnes défintéressées croioient qu'on le laisseroit tomber, suivant la maxime de plusieurs sages Prélats des derniers tems. Deux mois s'écoulèrent dans cette incertitude, au bout desquels le Mandement parût. Dès qu'on vit la chose prise au sérieux, nos Ecrivains ne s'endormirent pas. Vous m'accusez d'avoir différé quinze mois; mais il n'a tenu qu'à vous de voir par la datte de mes Lettres qu'elles suivirent le Mandement de trois semaines, qu'oi qu'elles aient été imprimées plus tard, & même à mon insçû, à cause de la répugnance que j'avois à paroître en public. Le célèbre Mr. *Saurin* * ne tarda pas à donner les

* Cet Ouvrage fait partie de ses *Lettres sur l'Essai du Christianisme en France* 1e. Ptic.

les fiennès , que vous devriez avoir lû ; & il parut vers le même tems une *Lettre Pastorale adressée d'Angleterre aux Fidèles de Poitou* ; sans compter l'*Ecrit* d'un Auteur *Allemand* dont on m'a parlé ; tout cela , *Monsieur* , en moins d'un an. N'est-ce pas faire assez de diligence , & peut-on dire qu'il y ait eû prescription pour des personnes éloignées , qui ne veulent écrire qu'à bonnes enseignes ?

Après cette discussion , qui concerne les attestations du Fait , & où je crois avoir suffisamment justifié nos doutes , il reste une seconde question à examiner , savoir si le Fait même étant supposé , tel qu'on le débite , doit passer nécessairement pour miraculeux. Vous reconnoissez qu'il y a une grande différence entre le dérangement des parties solides , & les maladies qui dépendent des fluides , puisque dans les dernières l'*imagination* peut opérer facilement & avec véhémence. Mais vous restreignez cela aux événemens subits & imprévus , ce qui ne convient point , dites-vous , à une cérémonie aussi commune parmi les Catholiques que la

Pro-

Proceſſion du Saint Sacrement.

J'avouë que cette Proceſſion ne doit point paroître fort nouvelle, puisqu'elle ſe répète tous les ans; cependant elle ne laiſſe pas d'avoir chaque fois quelque choſe de frappant & d'extraordinaire par les préparatifs qu'elle demande, & les mouvemens qu'elle cauſe. D'ailleurs, il ne faut pas tant conſidérer ici l'effet de la cérémonie, que la diſpoſition intérieure de cette Femme, dont l'eſprit étoit vivement frappé & faiſi*, ce qui ſeul peut opérer d'étranges révolutions †. Que ſi pour décider entre le naturel & le ſurnaturel, il ne s'agit que de plus ou du moins d'émotion qu'elle a pû reſſentir, en vérité, *Monsieur*, le miracle tient à peu de choſe. Enfin les Naturaliſtes rapportent divers phénomènes, qui ne ſont pas moins ſurprenans, ſans qu'il y eut ni fraïeur ſubite ni cas imprévu. Je n'en veux d'autre exemple, que tant d'acouchemens monſtrueux, & tant d'effets biſarres ‡ qui ſe voient,

parti-

* Voiez ce qu'en dit le *Mandement*.

† Sur-tout ſi l'on reconnoit que la maladie de la Dame de la Foſſe étoit ſur ſon déclin.

‡ Voiez le Livre d'un Médecin, qui a pour titre, de *Viribus Imaginationis*.

riculièrement chez les Femmes, par rapport au cours du sang & des humeurs. Monsieur *Saurin* en rapporte un bien remarquable, muni de toutes ses Pièces justificatives. C'est d'une *Fille réfugiée à Londres**, laquelle étant demi-paralytique & boiteuse, recouvra tout à coup ses forces, en lisant la guérison du *Paralytique* dans le II. Chapitre de S. MARC. L'Auteur *Allemand* dont j'ai parlé, a, dit-on, recueilli un grand nombre d'exemples semblables, pour les opposer à la guérison de la *Dame de la Fosse*. Qu'en direz-vous, *Monsieur*? Votre réponse sera la nôtre, & un seul jugement décidera deux causes à la fois. Pour moi, j'estime qu'un événement, quelque singulier qu'il puisse être, n'a point l'évidence requise dans un miracle, dès qu'il ressemble trop aux effets naturels, sur-tout s'il n'est point accompagné d'autres miracles plus sensibles, qui est la 3^e. condition que nous avons demandée.

En effet, *Monsieur*, une des choses

B

ses

* Elle se nommoit *Marie Maillard*, & fut guérie l'an 1693.

ses qui fert le plus à nous garantir de toute surprise en matière de prodiges, c'est leur diversité & leur nombre. Il est facile de se méprendre sur un fait ou deux, parce que l'art humain & les causes naturelles vont souvent plus loin qu'on ne s'imagine *. Mais quand on voit des signes redoublés & de différente espèce, on ne peut alors méconnoître le bras du Tout-puissant. C'est sur ce fondement que j'avois rejeté le parallèle de l'Hémorroïsse de l'Évangile avec la Dame de la Fosse, parce qu'outre la différence qu'il y a dans la qualité des Témoins, la guérison de celle-là fut accompagnée de cent autres merveilles, qui, pour ainsi dire, lui prétoient main forte; au lieu que celle dont nous parlons, est un exemple unique, lequel ne sauroit prévaloir sur l'expérience constante que nous avons d'ailleurs, qu'il ne se fait plus de miracles de nos jours.

page 11.

Là-dessus vous observez que les Pères de l'Église en racontent plusieurs arrivés

* Voyez la 14^e. Lettre de Mr. SAURIN, où il rapporte divers exemples de ce que la fourberie des Hommes; & les Sciences naturelles, peuvent offrir de surprenant aux yeux.

rivés de leur tems. C'est prendre le change. Il est question de miracles modernes, & vous nous en citez d'anciens. Je veux que tous ceux dont parlent les *Cypriens* & les *Ambroises* soient hors de doute; en est-il moins vrai que l'Eglise depuis plusieurs Siècles est privée de ces dons? C'étoit ici le lieu d'alléguer des exemples du contraire. Je ne sai pourquoi vous vous êtes arrêté en si beau chemin. Pour peu que vous donnassiez dans la Légende, comme le *Carme de Billettes* †, la moisson ne vous manqueroit pas. Sans remonter fort haut, & même sans rappeler les merveilleuses Cures de la *Sainte Epine* qui ont fait tant d'honneur à *Port-Roial*, ni les pieux excès où se porta le Peuple d'*Angers* après la mort de *M. Arnaud son Evêque*, en lui attribuant des miracles*; vous pouviez nous conter la guérison opérée l'hiver dernier par *M. l'Archevêque d'Utrecht*, en la personne d'une

B 2

Fille

† C'est celui dont j'ai parlé dans mes *Lettres précédentes*, qui écrit deux Volumes, il y a trois ans, sur des miracles opérés par *l'Hostie*.

* Ce sont les termes du *Journal des Savans* du mois de *Juillet* 1727.

Fille Catholique. Je tiens cette Histoire d'un fort honnête Ecclésiastique, à qui la dévotion au *P. Quesnel* a fait faire plusieurs pèlerinages en Hollande ; & qui regardoit l'événement dont je parle , comme d'une grande édification pour tout le parti ; c'est-à-dire , pour le parti *Anti-constitutionnaire* ; car vous savez que ce Prélat n'est pas bien avec la Cour de Rome*. Peu s'en est fallu même que vous n'eussiez tout récemment à citer un fait semblable à celui de la Dame de *La Fosse* , s'il est vrai , comme on le dit , que dans la dernière *Fête-Dieu* à Paris , une *Femme malade* dans la *Paroisse S. Paul* , fit semblant d'être guérie à la Procession. Quelques voix s'élevèrent pour crier *miracle* ; mais l'affaire échoïa par le peu de zèle du *Curé* , qui apparemment n'y avoit pas le même intérêt que celui de *St. Marguerite*. Les mêmes choses tournent différemment , suivant les vûes de ceux qui s'en mêlent. Vous m'entendez , *Monsieur* , & je crois parler à un Homme qui prend part aux

* Il a été élu par le *Chapitre Catholique d'Utrecht* , sans confirmation de *Rome*.

aux affaires du tems , puisque vous plaidez ici une cause à laquelle les seuls *Appellans* s'intéressent. Que si vous n'êtes point au fait , M^r. l'*Evêque de Montpellier* vous y mettra , par la *Lettre Pastorale* qu'il a publiée à cette occasion. Après avoir déploré pathétiquement les calamités de l'Eglise , il fait voir de quelle importance il étoit pour le *Curé de Sainte Marguerite* , qui est un des Hommes les plus attachés au parti , de dissiper les mauvaises impressions qu'on répandoit contre son ministère dans l'esprit de ses Paroissiens : „ La sé-

„ duction , *continue - il* , prenoit de
 „ nouvelles forces , & faisoit tout
 „ craindre pour l'avenir , quand tout
 „ à coup Dieu se montre , fend la
 „ nuée qui l'environne , & devient
 „ l'Apologiste de son Serviteur & de
 „ la cause qu'il défend. Parce qu'on
 „ ne veut point recevoir les Sacre-
 „ mens de ses mains , c'est entre ses
 „ mains que JESUS - CHRIST , le
 „ Pontife & l'Evêque de nos ames ,
 „ veut accorder la guérison miracu-
 „ leuse de la nouvelle *Hemorroïsse* . . .
 &c. . . „ Ce miracle , *dit-il encore* ,

„ paroît visiblement avoir été fait
 „ pour consoler l'Eglise dans ses mem-
 „ bres affligés , & lui donner des
 „ marques sensibles de la protection
 „ de Dieu , dans un tems où celle
 „ des Hommes lui est universellement
 „ refusée „.

Voilà , selon *Mr. de Montpellier* ,
 la véritable clef de cet événement.
 Ce qu'il regarde de bonne foi comme
 un coup du Ciel pour la justifi-
 cation de sa cause , un Directeur
 ne l'auroit-il point regardé plus hu-
 mainement , comme un coup de poli-
 tique nécessaire pour les intérêts du
 parti ? Le grand zèle n'est pas tou-
 jours scrupuleux dans le choix des
 moïens qu'il emploie ; & il faut le
 lui pardonner , quand il n'a plus d'au-
 tres armes pour se défendre.

*Dolus , an virtus , quis in
 hoste requirat ?*

Si vous nous laissez ironiquement
 page 21. le plaisir de médire des miracles , par-
 ce que nous en sommes privés , il me
 semble aussi qu'on doit laisser la li-
 berté d'en admettre pieusement à des
 gens qui en ont si grand besoin
 pour

pour leur consolation. Tant que vous n'en aurez que de cette espèce, soiez sûrs que nous en parlerons sans envie. Je m'étonne seulement qu'après page 14. avoir reconnu que les miracles ne sont plus nécessaires, vous nous raillez de n'en avoir point. Il est vrai que pour sauver la contradiction, vous déclarez que cette dispense re- page 16. garde uniquement l'Eglise Romaine, laquelle n'en a pas besoin pour établir la Foi de ses Mystères; au lieu que nos Réformateurs étoient obligés d'en faire pour justifier leur vocation, ainsi que Luther lui-même l'exigeoit de Muncer, Chef des Anabaptistes. Est-il possible, Monsieur, que vous n'ayez point senti la disparité des deux cas, & le peu de justesse qu'il y a dans l'application des paroles de Luther? Si quelqu'un, comme Muncer & les Fanatiques, prétend ajoûter ou substituer ses propres Révélations à celles de l'Ecriture, en se disant inspiré de Dieu, sans doute on peut lui dire: Montrez-nous vos pleins-pouvoirs comme les Apôtres, & prouvez votre Mission céleste par des miracles. Mais

il

il ne faut point de vocation extraordinaire, lorsque, sans introduire aucune Loi nouvelle, & en s'en tenant à la règle reçûe, on se contente de redresser des contraventions, comme un Jurisconsulte qui attaqueroit les fausses gloses du Code ou du Digeste. C'est un droit naturellement acquis à tout honnête Homme, & qui plus est, un devoir de tout bon Chrétien.

Sur ce pié là, dites-vous, *Arius*, *Nestorius*, *Socin*, avoient donc aussi le pouvoir de faire ce qu'ils ont fait. Entendons-nous, *Monsieur*. Ils avoient en général le pouvoir d'examiner la Religion, mais ils en ont mal usé, & c'est ce qui met entr'eux & nos *Réformateurs* une différence infinie. S'ils avoient rencontré aussi juste que *Luther* & *Calvin*, nous les écouterions aussi volontiers; le nom ne fait rien à la chose. Mais nous condamnons ceux-là, & nous louons ceux-ci, à cause de leurs sentimens, & non par aucune distinction personnelle. Le *Sophisme* perpétuel de vôtre *Eglise* est d'envisager plutôt dans les disputes l'autorité des personnes, que le

le fonds de la Doctrine ; au lieu que nous pésons uniquement la Doctrine sans avoir égard à l'apparence des personnes.

Qui voudra voir une juste balance de ces deux méthodes , peut lire la *Réponse* de M^r. PAJON *aux Préjugés légitimes* de M^r. NICOLE.

Quant à vos plaisanteries sur la *page 20.* cause des progrès rapides de la *Réformation* , qui ne fut autre , selon vous , que l'amour du libertinage ; il me semble qu'en Homme prudent vous ne deviez jamais toucher cette corde. N'avez-vous pas craint de donner beau jeu à qui voudroit faire la peinture du débordement & de la vie scandaleuse du *Clergé* , qui déshonoreroit alors vôtre Eglise ? Sans mentir , il faut être bien peu versé dans l'Histoire de ces tems-là , ou avoir un grand intérêt de la déguiser , pour ne pas convenir qu'une des choses qui contribua le plus à faire approuver nôtre Doctrine de tous les gens de bien , fut la vie édifiante de ceux qui l'embrassoient , & la sévérité de leur discipline , en comparaison du relâchement des *Catholi-*

tholiques. MEZERAI en parle de
meilleure foi. * D'un côté il dit,
„ qu'on ne sauroit parler sans rou-
„ gir, des usures, de l'avarice, de
„ la crapule, & de la dissolution des
„ Prêtres; de la licence & des vi-
„ laines débauches des Moines; du
„ luxe, de l'orgueil & des vaines
„ dépenses des Prélats; de la hon-
„ teuse faitardise, de la crasse igno-
„ rance & des superstitions des uns
„ & des autres . . . „. De l'autre il
assûre que „ Calvin défendit les ju-
„ remens, qui alors étoient horri-
„ bles & très-ordinaires, ne permet-
„ tant aux siens d'affirmer que par le
„ mot de *certes*; il ota les danfes,
„ les Cabarets, les Berlans, & les usu-
„ res; il punit de mort la fornica-
„ tion & les adultères, & recom-
„ manda la modestie des habits, la
„ frugalité, la tempérance; afin que
„ ses Sectateurs parussent véritable-
„ ment réformés, & les Catholiques
„ par opposition plus dérèglés & plus
„ corrompus „.

Je ne crois pas, *Monsieur*, qu'en
voiant

* *Abregé Chronologique des affaires de l'Eglise,*
à la fin du VIe. Tome de l'*Abregé de l'Histoire de*
France.

voiant ces deux tableaux, & même en les regardant comme trop chargés, qui que ce soit puisse s'imaginer qu'il y eut à gagner pour les passions, de passer du premier camp à l'autre. Beaucoup moins le croira-t-on, si l'on considère, combien ces commencemens furent orageux. L'emprisonnement, l'exil, la perte des biens, le fer & le feu, auxquels s'exposoient alors les déserteurs de la Foi Romaine, contrebalancent bien, si je ne me trompe, les légères *mor-* ^{page 20.} *tifications*, qui se pratiquent parmi vous; d'autant mieux que ces sortes d'austérités ne gênent tout au plus que ceux qui s'y assujettissent de bonne foi, & ne devoient pas beaucoup incommoder des gens assez peu scrupuleux pour changer de Religion par esprit de débauche. Je me dispense d'en dire davantage sur ce misérable lieu commun, pour vous renvoyer à la *Neuvième Lettre de la Critique de l'Histoire du Calvinisme*; vous verrez par la manière dont M^r. BAYLE relance le P. MAIMBOURG, s'il vous convenoit de le prendre sur ce ton.

Après

Après ces digressions, où les vôtres m'ont engagé, il est tems d'en venir au 4^e. caractère des vrais miracles, & d'examiner, si le fait en question sert à autoriser une Doctrine sage & divine, ou si ce n'est point un de ces signes trompeurs que Dieu permet, selon plusieurs Théologiens, pour éprouver nôtre Foi. La solution de ce problème dépend, comme vous voiez, de l'idée qu'on se forme de la *Transsubstantiation*. Si jamais prodiges doivent être suspects, c'est sans doute ceux qui tendroient à maintenir un dogme, lequel entr'autres absurdités, détruit directement la preuve des miracles, & s'ôte ainsi tout moien d'être confirmé par cette voie-là. Mais comme ceci touche aux disputes que vous renvoiez à une autre Lettre, je crois devoir finir ici la mienne à vôtre exemple, en vous assurant que j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble &c. . . .

. . . ce 15. Août 1727.

S E

SECONDE LETTRE

à M^r. ***. DOCTEUR

DE SORBONE.

LES investives, qui font la clôture de vôtre Première Lettre, nous préparoient aux Controverses agitées dans la Seconde. Je vous avoüe, *Monsieur*, qu'à peine ai-je le courage de m'étendre sur cette partie; non que je redoute l'air triomphant, avec lequel vous appelez nos argumens des *objections* page 24. *cent fois pulvérisées par le moindre de nos Adversaires.* Ces sortes de bravades n'en imposent point aux gens sensés, & ne prouvent rien de plus que les feux de joie qu'on fait également des deux côtez après une Bataille. Mais il me semble inutile de rebattre des matières qui ont été si souvent touchées par de meilleures mains, & qu'on ne sauroit approfondir en si peu d'espace. C'est pour-
quoi

quoi sans vous suivre de ligne en ligne, & sans m'arrêter même au parallèle des *Pharisiens* avec nous, qui n'est qu'un discours en l'air, je me contenterai de faire sentir le foible de vos réponses, sur les principaux chefs, qui concernent l'*Eucharistie*.

page 25.

D'abord vous paroissez surpris de ce que nous en appellons aux lumières naturelles, nous qui avons toujours fait profession de poser la Parole de Dieu pour unique règle de Foi. C'est mal entendre nos principes. Nous tirons nos Articles de Foi de l'Écriture Sainte uniquement, mais nous nous servons, & de l'Écriture, & de la Raison, pour combattre l'erreur. Souvent même la Raison veut être employée toute seule, parce que les Auteurs Sacrés nous ont bien enseigné tout ce qu'il faut croire, mais ne nous ont point averti positivement de tout ce qu'il faut rejeter. C'est alors au bon sens à nous servir

† Ce Parallèle p. 29. n'est point juste, parce que d'un côté les *Miracles* de JESUS-CHRIST étoient incontestables, & que de l'autre il n'enseignoit rien d'opposé à la raison. Ni l'un ni l'autre de ces caractères ne se rencontre ici.

servir de guide, & bien loin que la Foi en excluë l'usage, on peut dire qu'elle le suppose nécessairement. Car, comment réfuterez-vous un *Athée*, & comment expliquerez-vous un passage, dont la lettre présente un sens faux, si vous ne faites parler la Raison ?

Vous craignez cependant qu'on ne prête par là des armes à l'Incrédulité contre tous nos mystères. ^{page 31.} Qui donc, à vôtre avis, sert le mieux la Religion, ou celui qui met ses Dogmes en opposition avec la lumière naturelle, ou celui qui les concilie ? Mais rassurez-vous, *Monsieur*; la Foi ne court aucun risque ^{page 37.} dans nos principes; & les *Paiens*, ni les *Sociniens*, ne pourroient jamais tourner nos raisonnemens contre nous, sans l'imprudence de ceux qui affectent de mettre le Dogme de la *Transubstantiation* au même rang que celui de la *Trinité*, pour faire passer l'un à la faveur de l'autre. On y remarque pourtant ces quatre différences notables.

1°. Que l'un est enseigné & répété clairement dans l'Evangile, au lieu

lieu qu'il n'est point fait mention de l'autre, & qu'on en peut même inférer le contraire. Si les *Catholiques* & les *Sociniens* ne conviennent pas de cette différence, la vérité n'en doit pas souffrir. L'abus qu'ils peuvent faire de certaines règles, n'empêche pas qu'elles ne soient justes. C'est à la conscience de chacun d'en juger.

2°. L'Eglise Primitive & Universelle a toujours mis le premier Dogme au rang de ses Articles de Foi; l'autre au contraire est une nouveauté particulière à l'Eglise Romaine, comme nous le verrons plus bas.

3°. Ce premier Mystère est lié avec toutes les parties de la Religion Chrétienne, & sert de base à la Doctrine de la Rédemption; au lieu que vôtre opinion du changement des espèces est une pièce tellement hors d'œuvre, qu'on peut l'ôter sans rompre en aucune manière l'analogie de la Foi. C'est un Dogme aussi peu nécessaire qu'il est incroyable, & dans lequel il faut concevoir que Dieu accumule tout ce qu'il y a de plus incompréhensible, & renverse la
nature

nature sans utilité. Car, quelle consolation & quel avantage reviendrait-il au Fidèle de manger corporellement son Sauveur? *La chair ne sert de rien; c'est l'esprit seul qui vivifie.* ^{Jean VI.} 63.

Enfin il n'y a nulle comparaison à faire des difficultés qui se trouvent de part & d'autre. La *Transubstantiation* choque tellement toutes les notions les plus claires, qu'on ne sauroit exprimer le cahos d'absurdités qui en résultent. Il suffit de dire, que par là un corps est dépouillé d'étendue, d'impenétrabilité, & de toutes ses attributs physiques; que des accidens existent sans sujets; qu'un corps humain est tout entier dans chaque Hostie; tout entier à Rome, à Paris, & en mille Lieux à la fois, tout entier dans chaque miette de l'Hostie, en sorte qu'en la brisant on y trouve un millier de corps distincts, qui pourtant font le même individu *numero*, comme on parle en Logique; que JESUS-CHRIST est loin & près de lui-même, sur la Terre sans sortir du Ciel, & par-tout en même tems; qu'il se donna lui vivant à manger

à ses douze Disciples, qu'il se rompit & se tint lui-même entre ses mains, qu'il pût se manger de sa propre bouche, qu'il brisoit réellement sa chair & verfoit son sang, dans le tems qu'il étoit à table avec ses Apôtres, & que si ces mêmes Apôtres avoient voulu communier tandis que leur Maître étoit dans le sépulcre, ils l'auroient mangé dans un état de vie quoi qu'il fut mort. Si vous appelez cela, *Monsieur*, de simples obscurités, je ne fais plus ce qu'il faut appeller des contradictions, car jamais il n'y en eut de plus formelles.

page 33.

Il n'en est pas de même du mystère de la *Trinité*. Bien que la seule raison ne l'eut point découvert d'elle-même, elle n'y trouve pourtant nulle contradiction lorsque Dieu le révèle. A la vérité, il ne tiendrait pas à vous d'y en faire trouver, en souffrant qu'on impute aux Chrétiens de croire qu'un fait trois & que trois font un. Cette exposition de foi n'est pas avantageuse, & l'on ne vous accusera jamais d'employer la méthode des adoucissements pour

page 31.

pour gagner les Incrédules, comme a fait *M. de Meaux* en nôtre faveur. C'est justement l'extrémité opposée. Car quoi de plus choquant que de dire comme vous faites, que trois font un dans le même sens ? Au lieu de dire, avec tous les sages Théologiens, que l'essence de Dieu est unique en un sens, & triple en un autre ; ou, ce qui est la même chose, qu'il y a dans la nature divine une distinction de *trois*, que l'Écriture ne détermine pas, & que l'Église a jugé à propos de désigner par le nom de *personnes*, en conservant inviolablement la créance d'un seul Dieu ? Autre est un Dogme incompréhensible par son obscurité, comme mille choses le sont dans la nature, à cause des bornes étroites de nôtre esprit ; & autre un Dogme évidemment contraire à des principes clairs & distincts, comme si l'on disoit que 2. & 2. font 6., ou qu'un même corps est en plusieurs lieux à la fois. Ce n'est point à ce dernier égard que la *foi captive la raison*, & que *S. PAUL* attaque page 35.
les raisonnemens humains. L'on doit

admettre des mystères du premier ordre, sur-tout par rapport à la Divinité qui est infinie d'elle-même; mais l'Écriture n'en renferme point du second, particulièrement dans ce qui est corporel & à nôtre portée, comme les Sacremens*. Si cette distinction ne vous frappe pas, consultez un Chapitre de M^r. LOCKE, qui a pour titre *Des bornes de la Foi & de la Raison*. C'est le 18^e. du 4^e. Livre de son *Essai sur l'Entendement humain*.

Outre que nos mystères ne blessent pas la droite raison, ils ne contredissent

* S I L H O N reconnoit cette différence dans son *Traité de l'Immortalité de l'ame*, L. II. Disc. 2.
 „ Qui pourroit sonder l'intérieur des *Huguenots*,
 „ & connoître les véritables motifs qui les em-
 „ pêche de croire la Réalité du S. Sacrement,
 „ on trouveroit que c'est d'autant qu'ils ne peu-
 „ vent pas se figurer, ni comprendre comment
 „ un corps puisse être en même tems en plusieurs
 „ Lieux, ou comment il en puisse occuper un à
 „ la façon des esprits, & être tout en tous, &
 „ tout en chaque partie de ce Lieu. Que s'ils
 „ ne contredissent pas aux Mystères de la *Trinité*
 „ & de l'*Incarnation*, c'est que ces vérités ne se
 „ laissent pas aborder à nôtre raison, ni enfoncer
 „ à nôtre discours, elles n'offensent pas pour le
 „ moins nôtre imagination: Et si elles ne sont pas
 „ conformes à ce qui tombe d'ordinaire sous nô-
 „ tre pensée & sous nôtre expérience, elles ne
 „ lui sont pas contraires, comme est l'existence
 „ du Corps de NÔTRE SEIGNEUR au Sacre-
 „ ment de l'Autel.

credifent point du tout le rapport des sens, comme fait vôtre opinion de la présence réelle; ce qui est une différence capitale.

Il est facile de s'embarrasser sur des vérités abstraites & metaphysiques; mais point sur des choses sensibles & palpables; c'est là que nos lumières sont à l'abri de toute subtilité. En vain ^{page 43.} prétendez-vous que les sens sont juges seulement de l'existence *naturelle* des corps, & non de leur existence *Sacramentelle*. Ce langage inintelligible ne peut étourdir que les gens qui se paient de mots. Qu'est ce, je vous prie, qu'un corps existant *Sacramentellement*? Est-ce à dire qu'il existe à la manière des esprits, sans étendue, sans division de parties, sans occuper d'espace? Si cela est, il cesse d'être corps, & vous en revenez à nôtre Doctrine de la présence spirituelle de JESUS-CHRIST dans les Symboles. Que s'il existe selon la nature des corps, d'où vient qu'il ne fera pas de la compétence des sens?

J'avois dit qu'en recusant leur témoignage; on ruine le fondement de

toutes nos connoissances , & même de la Foi , puisqu'on ne peut connoître la vérité de l'Evangile , ni lire l'institution du Sacrement , qu'en se servant de ces mêmes sens , dont vous rejettez la déposition. J'avois ajouté , touchant les miracles qu'on attribue quelquefois à l'Hosie , qu'il est ridicule de croire des faits qui n'ont pû être aperçûs que des mêmes yeux , dont on voit le pain sur l'Autel † ; Que si l'on ne croit pas que ce soit du pain , malgré la vûë & le toucher , quelle plus grande certitude aura - t - on du prodige qu'on prétend avoir vû ? La contradiction paroît sensible. Cependant vous croïez l'é luder , en disant , qu'à la vérité il faut écouter les sens dans toutes les choses où la Révélation n'enseigne pas le contraire ;

page 45. mais que leur autorité doit plier sous celle de la Parole de Dieu , dès que cette parole se trouve en opposition avec eux , comme dans le cas

† TERTULLIEN dit la même chose à un autre occasion: *Idem oculi renantiaffent utrumque. Sed cecitatis dua species facile concurrunt , ut qui non vident que sunt , & videre videantur que non sunt.* Apolog. c. 9.

cas de l'Eucharistie. Cela s'appelle une pétition de principe. Car il est question de savoir, si l'Écriture Sainte peut jamais contredire le rapport des sens, s'il y a quelque autorité plus claire que la leur. La Révélation, dites-vous, est un témoignage supérieur. Oui, si Dieu révéloit à un Ange, par voie d'inspiration immédiate, que le rapport des sens est trompeur en telle ou telle occurrence. Mais pour nous à qui la Révélation elle-même n'est connue que par le canal de nos organes, comment aurions-nous plus de certitude de cette Révélation, que nous n'en avons de la faculté qui nous la fait connaître ? Si la parole de Dieu ne se fait recevoir qu'à l'aide des sens, comment détruira-t-elle, un seul instant, l'unique moyen par lequel elle parvient à nous ? C'est comme si l'on disoit, que pour se servir d'une Lunette, il ne faut pas en croire ses yeux. Tel est le nœud de la difficulté, que vous n'avez point saisi, parce que vous avez toujours supposé que nous connoissons l'autorité & le texte de l'Écriture indé-

pendamment des sens ; ce qui est faux. Aiez la bonté de relire ma Lettre , ou plutôt celles de Mr. ABBADIE †, & le Traité de Mr. DE LA PLACETTE *sur l'autorité des sens*. Vous verrez que nos objections restent dans toute leur force.

page 45.

Pour dissiper la crainte du Pyrronisme universel, qui naît de votre hypothèse, vous alléguiez l'expérience, qui fait voir que les Catholiques les mieux persuadés de la *Réalité*, n'en prennent point occasion de douter de l'existence de leur corps, ou de la vérité des autres choses naturelles. J'avouë, *Monsieur*, qu'on auroit tort de leur imputer cette conséquence, puisqu'ils la désavouent ; mais cela n'empêche pas qu'elle ne découle naturellement de leur opinion. Combien de fois arrive-t-il qu'on embrasse un sentiment sans en adopter les suites ? Tout ce que prouve votre remarque, c'est qu'heureusement pour la Société, la Foi des Catholiques sur ce point n'est qu'un

nc

† Ce sont quatre Lettres sur l'Eucharistie, d'une grande force. On peut y joindre le Discours de Mr. TILLOTSON, qui est à la fin du III. Tome de ses Sermons, de la Traduction Française.

ne Foi vague , & peu raisonnée , & qu'ils ne poussent point leur principe aussi loin qu'il pourroit aller ; de même que ceux qui nient la liberté humaine , ne laissent pas de penser & de se conduire comme les autres dans la pratique.

Les sens , continuez - vous , sont bien voir des apparences de pain ; mais de juger sur ce rapport s'il y a véritablement du pain ou non , c'est à l'esprit à le décider , en corrigant le rapport des sens , tout comme il ne falloit pas juger que JESUS-CHRIST fut un simple homme , parce que les yeux ne découvroient en lui que la nature humaine. Est-il possible , *Monsieur* , qu'une comparaison si peu juste vous ait ébloui ? Il y avoit dans la personne de JESUS-CHRIST deux parties , l'une visible , qui est son corps , l'autre invisible , qui est son ame & sa Divinité. Les yeux apercevoient en lui ce qui est de leur ressort , & ne se trompoient point en cela ; mais ils ne découvroient pas la Divinité qui est spirituelle , & ne l'excluoient point aussi , parce que les yeux ne sont pas la mesure

furé de toute vérité. Il y a des objets qui frappent les sens, il y en a d'autres qui se découvrent par l'entendement pur, ou par la Foi. Ces voies de connoissance sont distinctes, & non opposées. Au lieu que dans l'Eucharistie vous voulez que l'on croie, non seulement ce qu'on ne voit pas, mais le contraire de ce que l'on voit, ce qui est absurde. Car, suivant la

Pensées
de PASCAL,
CAL, 5.
Art. 5.

pensée de M^r. PASCAL, la Foi dit bien ce que les sens ne disent pas, mais jamais le contraire. Elle est au dessus, & non pas contre.

Vous serez surpris, Monsieur, de trouver encore cette fois M^r. Pascal en votre chemin. J'en suis étonné moi-même. Mais il y a des vérités qui se font jour dans les bons esprits, dès qu'ils peuvent oublier pour un moment leurs préjugés de naissance. C'est le jugement qu'il faut porter de l'autre règle du même Auteur, dont vous m'accusez d'avoir fait une mauvaise application. *On doit rejeter des miracles qui mènent à l'idolatrie, & qui sont joints avec une Doctrine visiblement fausse, suivant les lumières du sens commun.* Vous dites

page 39.

dites que la fuite du discours montre assez que ses vûes étoient différentes des miennes. Cela est vrai, *Monsieur*, & je n'ai eu garde de lui prêter mes intentions. Mais cela empêche-t-il que sa règle étant bonne en elle-même, on ne puisse en étendre l'usage plus qu'il ne fait? Ce n'est pas la première fois qu'un Ecrivain, sans y penser, auroit donné des armes contre lui-même. A quoi pense-t-il, quand il a osé dire que la Foi ne contredit point les sens? Vous m'avouerez que jamais discours ne fut si singulier dans une bouche Catholique. S'ensuit-il de là qu'il ait voulu trahir la Foi de son Eglise? Non; mais on lui rendra justice, si l'on conclut que la force de la vérité lui a surpris un aveu dont il ne prévoïoit pas les conséquences.

J'avois dit [page 26. *] qu'il n'y a point à balancer entre ces deux propositions: ou *tout le genre humain se trompe, en croïant voir sur l'Autel*

* Je cite l'édition de mes *Lettres* faite à Cologne chez Pierre Marteau, *c'est-à-dire*, à Londres; n'ayant point celle que vous dites avoir été faite à Geneve.

l'Autel du pain qui n'y est pas , & en jugeant qu'un corps doit nécessairement occuper de l'espace ; ou les Catholiques se trompent dans l'interprétation qu'ils donnent aux paroles de JE-

Page 50. SUS-CHRIST. Vous répondez que cette manière de raisonner tend à ébranler la certitude de toutes les Sciences , puisqu'on pourra également demander , s'il n'est pas plus probable qu'un petit nombre de Philosophes se trompent en assurant que l'air est un corps , ou que la matière est divisible à l'infini , qu'il n'est probable que la multitude des hommes se trompe en croiant le contraire ? Quelle comparaison , *Monsieur !*

1°. Les découvertes Philosophiques vont seulement au delà des sens , & non pas contre. Or , personne ne doute que la Raison ne puisse connoître plus de choses que les sens n'en découvrent. 2°. Les Philosophes prouvent par démonstration & par expériences la matérialité de l'air & la divisibilité de l'étendue à l'infini. Votre Eglise se vantera-t-elle d'avoir des preuves de la même force , pour établir la présence réelle ?

3°. Les

3°. Les gens du commun n'opposent point d'idées claires & distinctes à ces démonstrations Philosophiques. Ce ne sont que des préjugés populaires, dont il est facile de revenir avec un peu de réflexion. Mais pour votre sentiment sur l'Eucharistie, plus on en raisonne, plus l'entendement se confond & se trouble. Ne l'avez-vous point éprouvé, *Monsieur* ? & votre Logique ou vos Etudes vous ont-elles servi à digérer plus aisément cet étrange amas de propositions qui en renversent les Axiomes les plus évidens ? J'ai trop bonne opinion de votre esprit, pour ne pas croire que ce sacrifice vous coûte plus qu'à un autre.

Si la querelle, ajoutez-vous, doit se vider par le grand nombre, nous avons de notre côté les *Grecs* & les *Luthériens*, qui seuls l'emportent de beaucoup sur les *Calvinistes*. Cette récrimination porte à faux. Je n'ai point prétendu vous le disputer pour la multitude, & ma pensée n'étoit pas dans ce dernier raisonnement de compter le nombre des voix, mais de peser la nature des preuves, en
ce

page 51.

ce que la raison & les sens de tous les Hommes déposent nettement contre vôtre créance, au lieu que vous n'avez pour vous que l'explication douteuse d'un passage, qui, de l'aveu de plusieurs de vos Docteurs, peut fort bien recevoir un autre sens. 2°. D'ailleurs, pourquoi vous approprier les *Grecs* & les *Luthériens*, qui sont aussi éloignés de vôtre foi que de la nôtre, sur tout ces derniers, qui ne croient pas que le pain & le vin soient détruits dans l'Eucharistie, & qui par là sauvent la plûpart des inconvéniens de vôtre opinion ? De là vient en partie la grande différence que nous mettons entr'eux & vous, différence que vous traitez de partialité, faute de considérer que vôtre manière d'entendre la présence réelle est tout autre que la leur. Car outre qu'ils n'admettent point la destruction du pain & du vin, comme nous venons de le dire, se contentans de croire que la présence corporelle de JESUS-CHRIST acompagne l'usage du Sacrement d'une façon mystérieuse & ineffable, vous savez qu'ils ne retranchent point la

la

la Coupe ; qu'ils n'adorent point l'Hostie , & qu'ils s'accordent avec nous , sur presque tous les autres points de Controverse. Si vôtre Eglise en venoit là , elle verroit bien-rôt, par nôtre penchant à la réunion, que nous n'avons pas double poids ni double mesure.

A la suite de cet argument tiré page 52. du grand nombre, vous avez crû trouver une belle occasion de placer un Sophisme semblable à celui par où j'ai ouï dire que l'on surprit la Religion d'*Henri IV.* Tous les Catholiques, lui disoit-on, s'accordent à damner sans remission les *Huguenots*, mais les *Huguenots* ne damnent point absolument les Catholiques. Donc il y a moins de risque dans le parti des uns que des autres. Vous dites de même : Les *Calvinistes* avoient que l'on peut se sauver dans le sentiment de la présence réelle, puisqu'ils tolèrent les *Luthériens*. D'autre côté les *Eglises Romaine, Grecque, & Luthérienne*, soutiennent qu'il n'y a point de salut sans cette croïance. Donc, il y a plus de sûreté à l'admettre qu'à ne l'admettre pas.

Ce

Ce raisonnement, *Monsieur*, ne nous cause aucune allarme. 1°. Quel danger peut-il y avoir à ne point croire une chose, contre laquelle les lumières divines & humaines déposent si clairement ? Ces autorités valent bien pour nous celle de plusieurs Sectes ensemble.

2°. Il ne faut point séparer l'article de la présence réelle des autres qui nous divisent. Ce n'est pas à tel ou tel point de Controverse en particulier que nous attachons le salut. Nos Frères de la *Confession d'Angsbourg* se trompent, il est vrai, dans leur idée de réalité ; mais cette idée ne ressemble point à la vôtre, & leur erreur n'est pas à beaucoup près si *venimeuse*, parce qu'elle n'entraîne pas les mêmes conséquences dans la pratique, & que les autres parties de la Religion ne sont point altérées chez eux comme parmi vous. De là vient qu'en général leur Communion nous paroît beaucoup moins dangereuse que la vôtre pour le salut, sans décider précisément jusqu'à quel point la seule erreur de la *réalité* peut être nuisible.

3°. Nous

3°. Nous avons vû que les *Catholiques* & les *Luthériens* ne s'accordent point touchant l'Eucharistie, comme vous le suposez, puisque ces derniers, bien loin d'approuver vôtre Dogme & vôtre Culte, traitent l'un d'erreur pernicieuse & l'autre de pratique damnable.

Enfin je doute que cette manière d'argumenter vous fut avantageuse. Car, qui m'empêchera de dire sur le même pié ? Les *Catholiques* avoient que l'Invocation des Saints, le Service des Images, le retranchement de la Coupe &c. ne font point nécessaires. On ne sauroit même prouver dans leurs principes que l'adoration de l'Hostie le soit, non plus que la Suprématie du Pape. D'un autre côté les *Protestans* de la *Confession d'Augsbourg*, les *Anglicans*, les *Calvinistes*, & les *Grecs* même en partie rejettent ces articles comme très-pernicieux. Donc le plus sûr est de ne les point admettre.

Voilà, *Monsieur*, pour vôtre raisonnement particulier. Mais afin de répondre d'une manière plus étendue & qui se rapporte en général au

D choix

choix des Religions , il faut remarquer que , si ce genre de spéculations sur le plus ou moins de gain & de risque peut avoir lieu dans les affaires de la vie , il n'en est pas de même dans la recherche de la vérité , parce qu'il s'agit de croire sincèrement , & que les considérations extérieures n'éclaircissent point l'esprit. On peut s'en servir , il est vrai , contre les *Athées* , pour les engager à voir la Religion sans répugnance , à tâcher même de s'en convaincre comme d'une chose avantageuse & désirable , & à vivre toujours comme s'ils en étoient persuadés , parce qu'il y a tout à gagner & rien à perdre en agissant ainsi. Cette espèce de ménagement politique convient à des gens qui ne sont attachés par aucun lien de conscience à un sentiment plutôt qu'à un autre , l'*Athéisme* étant un parti que l'on peut trahir impunément. Mais quand un homme pieux veut quitter sa Religion pour en suivre une différente , il ne le peut faire légitimement qu'autant qu'il y est déterminé par une conviction réelle , sans quoi il tomberoit dans l'hypo-

l'hypocrisie. Ainsi vôtre argument, n'est bon, tout au plus, qu'à gagner l'extérieur & à faire de mauvais Catholiques, comme ceux des *Missionnaires bottés* *.

Après cela, il est bon de vous dire que si l'on se porte à juger favorablement du salut des personnes de vôtre Eglise, c'est en supposant qu'elles y sont de bonne foi & par des préjugés involontaires. Pour ceux que de mauvais motifs engagent dans cette Communion, ou qui s'y hazardent sur des simples raisons de convenance, & pour ainsi dire sur l'étiquette, sans y être portés par une véritable persuasion, il s'en faut beaucoup qu'on en doive faire la même estime. En toute Religion, l'ignorance & l'erreur sont quelquefois excusables; la dissimulation & la témérité ne le sont jamais.

Enfin, il est bien étrange qu'on se prévale contre nous de la sage retenue que nous faisons paroître en ne prononçant pas légèrement sur la

D 2

dam-

* On appelloit ainsi les *Dragons* qui furent envoyés dans les Provinces de France, pour y faire des conversions après la revocation de l'*Edit de Nantes*.

nation de tant de milliers d'ames. Si l'intolérance est un caractère de vérité, & qu'il suffise de prendre le ton décisif pour faire tête à ses Adversaires, qui ne voit que cela nous feroit aussi facile qu'à vous ? Mais à Dieu ne plaise, que nous nous départions d'un devoir aussi capital que la charité, pour gagner ce retranchement dans la dispute. Nôtre maxime est que chacun doit travailler à son propre salut, sans se rendre juge de celui d'autrui, laissant à Dieu d'en ordonner selon sa sagesse. Si cette douceur, au lieu de vous toucher, ne sert qu'à vous rendre plus fiers, nous ne vous envions point ce cruel avantage, & jamais nous ne le rachéterons par voie de représailles.

Outre les argumens que fournissent l'écriture & les lumières naturelles, contre la Transubstantiation, nous en tirons d'autres, quoi-que surnuméraires, de l'antiquité Ecclésiastique. Vous vous étonnez que nous
page 53. offions avoir recours à ce Tribunal, après les disputes des derniers tems, & particulièrement après le fameux
 ouvra-

ouvrage de la *Perpétuité de la Foi*,
 qui acheve nôtre défaite. Ce chant
 de victoire ne m'étourdit point. A
 une telle affirmation dénüée de preu-
 ves, il suffit de répondre que le con-
 traire paroît par l'examen qu'ont fait
 nos Auteurs, non *d'un ou de deux*
passages des Pères, mais de tous les ^{page 54.}
 endroits & de toutes les coutumes
 qui concernent l'Eucharistie. Cette
 discussion vous semble trop longue
 pour y entrer. J'en pense de même,
 & suis d'avis de renvoyer le Lecteur
 aux grands Maîtres qui ont traité
 ces matières à fonds de part & d'au-
 tre.

Cependant, pour vous en escrimer
 quelque peu, vous tâchez de faire ^{page 57.}
 voir que certaines coutumes de la
 primitive Eglise dont j'ai parlé, ne
 sont point aussi incompatibles avec
 la créance de la réalité que nous le
 prétendons. Il est vrai qu'elles n'y
 sont pas toutes également & diamé-
 tralement opposées. Mais plusieurs
 le sont à tel point, que vous n'avez
 osé les toucher, comme celles d'en-
 terrer l'Hostie avec les Morts, d'en
 bruler les restes après la Commu-
 nion,

nion &c. De plus, il ne faut pas envisager chacune de ces coutumes à part. On doit les prendre toutes ensemble, & juger après cela s'il y a apparence que les Anciens crussent ce que vous croïez, quand ils pratiquoient tant de choses, qui, de l'aveu du P. PETAU, seroient tenues aujourd'hui pour une profanation du S. Sacrement*.

page 59. a L'action du Pape Théodore † vous a paru mériter une réflexion particulière. Je n'avois pas eu cet exemple en vûë plutôt que deux autres traits semblables, dont l'Histoire fait mention; le premier des Evêques assemblés à Constantinople (a) qui soucrivirent à la déposition de Photius avec de l'encre teinte du Sacré Calice; l'autre de l'Empereur Charles le Chauve (b) qui signa de même un Acte passé entre lui & le Comte de Barcelone. Vous croïez qu'en cela
on

* PETAU, de la Pénitence publique Part. I. L. I. c. 7.

† Lorsqu'il signa la Condamnation de Pyrrhus Monothélite l'an 648.

(a) C'étoit le Huitième Concile de Constantinople tenu l'an 869.

(b) Voyez les Notes de Mr. BALUSE sur Agobard.

on a voulu imiter l'ancien usage de ratifier les Alliances avec du sang, & vous en concluez que l'on croïoit donc la réalité du Sang de CHRIST dans la Coupe. Cette conjecture est plus ingénieuse que solide. La coutume dont il s'agit étant barbare & inusitée chez les Grecs & les Romains*, il n'y a guères d'apparence que le Pape Théodore ni les autres y aient fait allusion. Supposé toutefois que cette idée leur soit venuë dans l'esprit, la conséquence que vous en tirez n'est pas juste. Rien n'empêche qu'ils n'aient agi comme ils ont fait en suivant nos principes. Car selon nous, le Calice n'est pas du vin commun, mais une liqueur sacrée, qui par son usage & son institution doit être regardée comme le vrai Sang de nôtre SEIGNEUR, finon en nature, du moins en efficace & en vertu. Or, cela suffit pour que Théodore ait crû pouvoir em-

D 4

ploier

* Le seul exemple qu'on en trouve dans l'Histoire Romaine, est celui de Catilina, qui lia, dit-on, ses Complices par Serment, en leur faisant boire du Sang Humain à la ronde. SALLUSTE qui le rapporte en parle comme d'un bruit très-incertain, & l'horreur qu'on en eut à Rome fait assez voir que cet usage n'y étoit point connu.

ploïer ce Sang myſtique, afin de rendre ſa ſignature plus auguſte & plus grave. Bien plus, non ſeulement il a pû le faire ſans être dans vos idées, mais on ne conçoit pas comment il l'eut pû en ſ'y conformant. Car outre l'indécence de mêler avec de l'encre le propre Sang du SEIGNEUR, il faut remarquer que dans vôtre opinion JESUS-CHRIST eſt préſent ſur l'Autel dans un état de vie, ſon Sang étant joint à ſon Corps, & ſe trouvant tout entier dans chacune des eſpèces par *concomitance*. Or, je vous demande, ſi du Sang contenu dans les veines d'une perſonne vivante peut jamais être employé comme une liqueur propre à y tremper ſa plume, ſans être ſéparé de la chair & des os ?

page 61.

Venons au langage & aux expreſſions des *Pères*. Mes inductions ne ſont point tirées de ce qu'ils appellent les eſpèces ſacrées *pain & vin* dans le *diſcours oratoire*; mais de ce qu'en dogmatiſant ils ont ſuppoſé que le pain & le vin reſtent après la conſécration. Je ne me ſuis point arrêté non plus aux ſimples termes
de

Le Figure, de Type, de Symbole, qui
 pourtant disent beaucoup à qui les
 veut entendre, mais à des passages
 qui excluent formellement le sens li-
 teral, comme celui de TERTULLIEN Tertull.
contra
Marcion.
 qui dit : CHRIST ayant pris du pain L. 4.
4^o.
 & l'ayant distribué à ses disciples, il
 le fit son corps, en disant : Ceci est
 mon corps, c'est-à-dire, la figure de
 mon corps. De S. AUGUSTIN qui August.
conrr.
Adim. c.
12.
 dit : Le Seigneur n'a pas fait dissi-
 culté de dire, Ceci est mon corps, quand
 il donna le signe de son corps. De
 FACUNDUS Evêque d'Afrique, L. 9.
 qui dit : Nous appellons le Sacrement
 du corps & du sang, qui est au pain
 & au Calice consacrés, le corps &
 le sang de JESUS-CHRIST, non que
 le pain soit proprement son corps, ni
 le Calice son sang, mais parce qu'ils
 contiennent en eux le mystère du corps
 ou le Sacrement de son corps & de son
 sang.

Voilà, Monsieur, quelques Textes
 choisis entre plusieurs, qui déclarent
 que l'Eucharistie contient, non la
 substance, mais le Symbole du corps
 de CHRIST, qui est tout ce qu'on
 peut

peut demander *. Après cela , que les Pères appellent les espèces de l'Autel corps & sang , ce langage ne nous étonne point. Il a été dans la bouche de NÔTRE SEIGNEUR , & nous nous en servons également dans nos Liturgies , parce qu'en effet le Communiant ne doit envisager alors que le Corps & le Sang de JESUS crucifié , qui est offert par ces gages sacrés aux yeux de la Foi , sans s'arrêter aux élémens terrestres qui le représentent. C'est la pensée de S. Cyrille dans l'endroit † que

page 63. vous citez ; à peu près comme si un Epoux , donnant une bague à son Epouse , lui disoit : Ce n'est point un joïau , c'est mon cœur que je vous offre. J'avois produit † l'exemple d'un Contract , où le parchemin qui en est la matière est compté pour rien

* On peut y joindre les deux passages d'Origene & de S. Augustin , où ces Docteurs donnans une règle pour discerner le sens littéral du sens figuré , en font l'application au précepte de la manducation du Corps de CHRIST.

† Il veut dire que les espèces du Sacrement ne sont pas simplement du pain & du vin , comme les sens le témoignent , mais qu'il y a une vertu que la Foi seule découvre. Il en avoit dit autant de l'eau du Bâteme (Casech. 3.) quoi qu'il n'y ait point de changement réel.

‡ Page 29, de l'Édition de Londres.

rien , & où l'on n'estime que l'effet attaché à ce signe par l'usage & par les Loix. Cet exemple méritoit, ce semble, quelque attention de vôtre part , puisqu'il donne la clef du langage des *Pères* , & du nôtre, en matière de Sacrement. Si vous en voulez un autre, considérez, je vous prie, en quel sens nous donnons le titre de *Parole de Dieu* au volume de la *Bible*. Ce n'est pas que les caractères & le papier soient réellement la Parole de Dieu en eux-mêmes, mais c'est qu'ils en contiennent l'esprit & la signification par le moyen de l'Écriture, qui ne consiste pourtant qu'en signes matériels. Pour peu qu'on sache appliquer cette comparaison, j'ose dire que l'on conciliera aisément toutes les expressions des *Pères* au sujet de l'Eucharistie.

Pour faire voir qu'ils ont pu nommer les espèces de l'Autel *pain & vin*, encore qu'ils fussent dans vôtre créance, vous remarquez que l'Ordinaire de la Messe ne s'exprime pas autrement : *Panem vite aeterna & calicem salutis perpetua*. Je veux que cela puisse s'accorder avec vos sentimens

page 64.

timens ; Mais que diriez-vous à un Homme , qui , de ces termes , & sur tout de la suite du *Missel* même , conclurroit que les Auteurs de cette Liturgie , qui est très-ancienne , n'ont point pensé à la Transubstantiation , quoi-que votre Eglise s'en serve maintenant dans un autre esprit ? Je rapporterai la période entière , afin que le Lecteur en puisse juger : *Nous offrons à Votre Majesté Souveraine des dons & des choses que vous nous donnez par votre bonté , l'Hostie sainte , l'Hostie sans tâche , le Pain sacré de la vie éternelle , & le Calice du Salut Eternel ; sur lesquelles choses daignez jeter vos regards avec un visage doux & favorable , & les recevoir agréablement , ainsi que vous eutes pour agréable les dons du juste Abel votre serviteur , & le Sacrifice d'Abraham nôtre Patriarche , comme aussi le Sacrifice Saint & l'Hostie immaculée que vous offrit votre grand Prêtre Melchisedec . On voit par les titres d'Hostie & de Sacrifice donnez à ce qu'offrit Melchisedec , que les Anciens ont pû donner ces mêmes titres au pain & au vin de la Sainte Cène , sans y chercher*

cher beaucoup de mystère. C'étoient des dons & des offrandes naturelles qu'ils présentoient à Dieu comme un Sacrifice, & sur lesquelles ils implo- roient sa grace & sa bénédiction, afin d'y participer utilement. La forme de recommandation qu'on em- ploie en priant Dieu d'avoir ces dons pour agréables ne convient guères à l'offrande de son propre Fils; encore moins ce que le Prêtre ajoûte : *Nous vous supplions, ô Dieu Tout- puissant, de commander que ces dons soient portés par les mains de vos Saints Anges sur votre Autel sublime.* Cela ne peut s'entendre du Corps de JESUS-CHRIST qui est toujours dans le Ciel, mais seulement de nos hommages & de nos adorations exprimées par nos offrandes. Enfin tout le monde connoît le *Sursum corda*, qui marque que nous devons chercher JESUS-CHRIST en haut. Ces phrases donnent lieu de croire que ceux qui les ont employé les premiers, n'entroient pas encore dans toutes vos idées, quoique du reste leur langage fut déjà plus recherché qu'aux premiers Siècles. Voiez, s'il vous

vous plaît, le Livre de M^r. DE LA BARRE, intitulé *La Doctrine des Protestans justifiée par le Missel Romain* *.

A l'égard du silence des *Païens* & des *Juifs*, qui n'auroient pas épargné les Chrétiens sur un Dogme aussi étrange que celui de la Transsubstantiation, si ç'avoit été dès lors la créance de l'Eglise, vôtre réponse se réduit à ceci : 1°. Que les *Païens* aiant eux-mêmes des Dogmes incompréhensibles, ils n'avoient garde d'attaquer les Chrétiens par cet endroit là, & qu'aussi n'ont-ils rien dit du Mystère de l'Incarnation & de la Trinité. 2°. Que l'Eglise cachoit avec soin ses Sacremens. 3°. Qu'on entrevoit pourtant des traces d'objection sur cet article, à ce qu'on accusoit les Chrétiens de manger dans leurs Assemblées la chair d'un enfant *couvert de pâte, ou enveloppé de pain.*

Je nè comprens pas, *Monsieur*, comment vôtre mémoire a pû vous servir si mal sur le premier chef, puisque les cinq premiers Siècles furent

* Il a été imprimé à *Geneve* en 1720.

rent pleins de disputes touchant le Verbe incarné & la distinction des trois Personnes. Vous avez parlé vous-même des objections de *Celse* page 32. & je ne sache aucun Apologiste, ni presque aucun Théologien de ce tems là, qui n'ait pris à tâche d'éclaircir ou de défendre cette partie de la Doctrine Chrétienne. D'où vient qu'ils ne se sont pas trouvés dans la même nécessité par rapport au Mystère de l'Autel, qui est cent fois plus inconcevable? Je fais que les *Paiens* donnoient assez de prise sur eux par l'absurdité de leurs opinions; mais quand il s'agissoit de repousser les attaques des Chrétiens, auroient-ils négligé de les battre à leur tour, par un côté si avantageux? Et leur auroient-ils fait plus de grace sur cet article que sur les autres?

Les Chrétiens, dites-vous, cachoient les *Saints Mystères*. Il est vrai qu'ils n'admettoient pas tout le monde indifféremment à la Table sacrée, & qu'ils en excluoiient les Infidèles, les Cathécumènes, & les Pénitens, suivant l'usage ordinaire des Cérémonies, de n'y admettre que
les

les Initiés * ; en quoi ils ne faisoient rien que de conforme aux vûes de NÔTRE SEIGNEUR, qui a institué ce Sacrement comme la livrée de ses Disciples. Il est vrai encore que la persécution les obligeoit de tenir leurs Assemblées en secret, & d'en écarter les Etrangers, de peur d'être troublés dans leurs exercices, & de voir le Sacrement profané par leurs ennemis. Enfin j'avoüe qu'ils tâchoient souvent de rehausser la simplicité de l'Eucharistie, par des expressions sublimes & mystérieuses, comme celles de Sacrifice, d'Autel, d'opération admirable &c. Mais pour le fond du Dogme, ils l'ont si peu caché, que *Justin* Martyr, dans l'Apologie qu'il adresse à des Empereurs Païens, expose la Cène Chrétienne en des termes même qui vous paroissent très-formels pour la réalité. Il en parle encore dans son Dialogue avec le Juif *Tryphon*. Les autres

* Les premiers Chrétiens en usoient ainsi par rapport au Bâteme, aussi bien que par rapport à l'Eucharistie. Les Catéchumènes n'y assistoient point, comme le témoigne *S. Augustin* sur le Ps. 103. *Tertullien* au ch. 7. de son Apolog. assure que l'usage étoit en général de garder le secret à toute sorte de Mystères.

tres Pères déguisent aussi peu leur créance* ; & quand ils l'auroient fait , combien de faux-frères les auroient trahis , & comment un secret de cette nature auroit-il pû être long-tems gardé en tant de lieux , & à travers tant de persécutions ? Comment *Julien* l'Apostat ne l'eut-il point mis au jour , & comment les Chrétiens eux-mêmes n'auroient-ils pas contesté entr'eux , ainsi qu'on a fait dans la suite , sur une matière si épineuse ? Je ne touche ceci qu'en passant , comme vous avez fait. Si quelqu'un veut être plus amplement éclairci , il fera bien de lire la *Dissertation* qu'*AUBERTIN* a inserée sur ce sujet dans son 2. livre de l'*Eucharistie*.

Par là tombent les belles conséquences que vous tirez de ce prétendu secret. Il faloit , dites-vous , page 72. que la Foi des premiers Chrétiens eut quelque chose de bien mystérieux , puisqu'ils affectoient de la cacher. Et moi je dis ? Il faloit que leur Foi ne renfermât point de mystère in-

E com-

* Cela paroît par le recueil qu'on fait de leurs passages pour nous les opposer , quoique sans fondement.

compréhensible , puisqu'ils en parloient d'une manière qui n'a jamais donné lieu , ni aux attaques du dehors , ni aux hérésies du dedans.

Mais que signifioit cette accusation d'égorger un enfant , & de le manger couvert de farine ? Ne voit-on pas en cela une peinture défigurée du Sacrifice de la Messe ? C'est dommage , *Monsieur* , pour l'honneur de vôtre conjecture , qu'aucun des Anciens qui ont refuté cette calomnie , n'ait pris la chose de ce côté là , pas même *Minutius Felix* , que vous citez avec tant d'emphase. Tous * se contentent de protester contre une telle fausseté , sans y entendre finesse ; & en effet ce reproche étant joint avec d'autres , auxquels la pratique des Chrétiens ne donnoit pas assurément le moindre lieu , comme d'adorer la tête d'un Ane , & de faire éteindre les flambeaux de leurs Assemblées par un chien , on ne pouvoit pas soupçonner que le premier eut un fondement plus apparent que les seconds. Certains esclaves de la Ville de *Lyon* furent

*Minut.
Felix.*

* *Justin Martyr , Origene , Tertullien , Tation &c.*

furent les seuls qui tombèrent dans la méprise dont vous parlez. Ne sachant de quoi charger leurs Maîtres qui étoient Chrétiens, & au sujet desquels on les apliquoit à la torture, ils les accusèrent de manger de la chair humaine, joignant apparemment ce qu'ils leur avoient oui dire confusément du corps & du sang de JESUS-CHRIST, avec les faux bruits qui couroient d'ailleurs de leurs abominables repas. La réponse des accusés est remarquable: *Comment, disent-ils, pourrions-nous supporter une telle horreur, nous qui par mortification ne mangeons pas même des viandes permises?* Ils ne croient donc pas recevoir une vraie chair dans l'Eucharistie; & l'Auteur* qui rapporte cette Histoire ne le croïoit pas d'avantage, quand il impute à *ignorance & à stupidité* d'avoir pû s'imaginer, comme firent ces esclaves, que *le corps & le sang de JESUS-CHRIST, auquel on participe, soient véritablement de la chair & du sang.*

E 2

Que

* C'est Oecumenius qui nous l'a conservé d'après S. Irénéé. Comment. in 1. Ep. Petri c. III.

Que si l'on veut favoir la vraie cause de ces faux bruits qui se répandoient alors contre les Chrétiens, *Origène* & *Eusebe* † vous diront que cela venoit de ce que l'on confondoit les Chrétiens en général avec d'infames hérétiques qui pratiquoient réellement ces abominations. En effet, *S. Epiphane* parle de certains Gnostiques, qui faisoient avorter une femme, & prenans son fruit le hachotent par morceaux, pour en manger à la ronde. *S. AUGUSTIN* l'attribue aux *Montanistes*. Peut-être se méprend-il pour le nom de la Secte, comme plusieurs Savants l'ont soupçonné. Quoiqu'il en soit, voilà une origine de ces calomnies des Païens beaucoup plus naturelle & mieux fondée en fait que la vôtre. Aussi cessèrent-elles, dès que la Secte des Gnostiques fut éteinte, ce qui ne seroit point arrivé, si le seul Mystère de la Messe y eut donné lieu. *M^r. de l'Aubespine* * veut que cela

Epiph.
hæres. 26.

August.
de hæres.
26.

† *Origène contre Celse* L. 2. §. 6. *Eusebe Hist. Eccl.* L. 4. c. 7. *Cyrille de Jerusalem* témoigne la même chose, *Cath.* 16.

* *Albaspinæus* L. I. *Observ.* 18. de *Agapis*:
Quæ de convivio, quod Gentiles infamarent, habent

cela eut rapport aux *Agapes*, & non à l'Eucharistie. *Baronius*, moins subtil que vous, s'en tient à ce que nous venons de dire, & un Savant Auteur † nous fournit une pensée, qui pourroit tendre à la décharge des Chrétiens & des Gnostiques tout à la fois: „ C'est, *dit-il*, que l'ac-
 „ culation d'égorger un Homme, &
 „ de boire son sang, est un vieux
 „ bruit populaire, qui se réveilloit
 „ contre tous ceux, dont les As-
 „ semblées nocturnes sentoient le com-
 „ plot „; à peu près comme la popu-
 lace accusoit autrefois les *Hugue-
 nots* d'aller au Sabath & d'adorer le
 bouc.

La circonstance de *farre contectus*, que vous traduisez artificieusement par *couvert de pain* ou de *pâte*, quoique le mot *far* signifie seulement de

la

bent Patres, ea omnia de Agapis . . . accipienda sunt. Quod non animadvertentes plerique, perperam de Eucharistia explicarunt.

† Alexander ad Alexandro Genial. dier. L. 5. c. 3. *Fuit Litteris proditum, ut qui scelesti facinoris conscii magni criminis admittendi conjurationem inirent, quò magis consociato facinori nexi forent, post diras imprecationes execrationesque ii qui clandestino scelere obstringebantur . . . jugulato homine post exhaustum sanguinem diras imprecationibus & furiali carmine extra tangerent.*

la fleur de froment ; cette circonstance , dis-je , n'ajoute rien à la chose , parceque c'étoit la coutume d'en couvrir toutes les victimes : *Sine molâ enim salsâ nullum sacrificium ratum fieri putabant.* De là vient qu'*Horace* parlant du Sacrifice d'*Iphigénie* , reproche à *Agamemnon* d'avoir lui-même jetté sur sa Fille de la farine mêlée de sel pour l'immoler :

Alexander ab
Alex. L.
4 c. 17.

Horat.
Sat. 3.
L. 2.

*Tu cum pro vitulâ statuis dulcem Aulide natam
Ante aras , spargisque molâ caput , improbe , salsâ.*

Cet exemple vient d'autant mieux à nôtre fait , & lui sert de Commentaire d'autant plus juste , qu'il s'agit précisément d'une victime humaine dans l'un & dans l'autre.

Page 73. Pour faire voir qu'il s'est élevé dès le commencement des contestations sur la matière de l'Eucharistie , vous alléguez les paroles du Martyr *S. Ignace* dans la lettre aux *Smyrnéens*. Mais , si vous y prenez garde , il s'agit là , suivant la remarque du Cardinal *Bellarmin* , de certains hérétiques qui n'en vouloient pas tant au Sacrement

Bellarmin.
de Euchar. L.
l. c. 1.

ment de l'Autel qu'au Myſtère de l'Incarnation. Leur opinion étoit, que JESUS-CHRIST a eu un corps phantaſtique, & qu'il n'a point ſouffert dans une vraie chair. Or l'Euchariftie fournisſoit un argument très-preſſant contr'eux, en ce que c'eſt un monument parlant de la vérité de la paſſion, & que, ſelon le raisonnement de *Tertullien* *, il n'y auroit point de figure, ſ'il n'y avoit point de véritable corps. Car, on ne donne pas la figure d'un fantôme, & d'une choſe qui n'a point de ſubſtance †. C'eſt pourquoi afin de ſe débarrasser tout d'un coup de la difficulté, ils prenoient le parti de nier que le Sacrement renfermât aucun véritable rapport au corps & au ſang du Seigneur, & en conféquence ils ſ'abſtenoient entièrement de la Sainte Table, ce que n'auroient point fait des gens qui tiendroient ſeulement

E 4 com-

* *Tertull. contr. Marcion. L. 4. c. 40. Figura enim non fuiſſet, niſi veritatis eſſet corpus.*

† Ceux qui ont attaqué les *Marcionites*, n'ont pas manqué de tirer un grand argument de l'Euchariftie, pour prouver que JESUS-CHRIST avoit eu un corps réel. Voyez *Tertullien* Liv. 4. contre *Marcion*, & un Dialogue contre le même hérétique, entre les Oeuvres d'*Origene*.

comme nous pour le sens figuré par opposition au sens littéral. C'est là, *Monsieur*, tout ce qu'on peut inférer de ce passage, supposé que l'Épître dont il est tiré soit véritablement de S. Ignace, de quoi plusieurs Savans doutent.

Ce que vous dites de l'impossibilité du changement que nous prétendons être arrivé sur ce point dans la foi de l'Eglise, ne mérite pas une longue réponse. De savans hommes* ont fait voir le progrès de l'erreur pié à pié; & quand même on ne pourroit pas en fixer si bien les Epoques, il suffit de comparer la Théologie des premiers siècles avec celle des derniers, pour comprendre qu'il y est arrivé de la variation, de quelque manière & en quelque tems que cela se soit fait,

Ce n'est pas que je veuille donner la moindre fête ou la moindre cérémonie nouvelle pour une marque de nouveauté dans le dogme. Si c'étoit là ma pensée, votre censure seroit juste. J'ai voulu dire seulement, qu'un grand nombre de changemens introduits dans le Culte font soupçonner à bon droit

* Mess. du Plessis Mornai, Aubertin, Daillé, Claude, la Roque, Basnage &c.

que le fond même de la doctrine a varié , sur tout lorsque ces changemens altèrent l'esprit & le but des anciens usages, comme fait, par exemple, l'adoration de l'hostie.

Vous convenez que les Chrétiens de la primitive Eglise ne se mettoient point à genoux devant le Sacrement ; mais ils l'adoroient, dites-vous, les bras étendus : & puisque les signes extérieurs sont arbitraires, peu importe de quelle marque on se soit servi pour cette fin. page 79.

J'avouë que le sens des signes dépend de l'idée qu'on y attache. Mais la gémflexion ayant été de tout tems en usage chez les Juifs, chez les Grecs, & chez les Romains, pour marquer le culte suprême, & les Chrétiens s'en étant servis communément dans leurs prières, on ne voit pas d'où vient qu'ils n'en auroient point usé par raport à l'hostie, s'ils avoient eu intention de l'adorer. La posture du bras étendu serroit à recevoir le pain sacré, qu'on donnoit alors dans la main, & non dans la bouche du communiant, comme cela se pratique parmi vous. Je ne sai pourquoi il vous a plu de faire de cette attitude naturelle, un équivalent

de la g nuflexion , si ce n'est qu'ayant besoin d'en trouver un   tout prix , vous ayez pris la premi re chose qui s'est pr sent e. Sur ce pi  l  , vous pourriez dire que les Ap tres ont ador  l'hostie ,  tant assis ou couchez   table , que d'autres l'ont ador  debout , en un mot il n'y a aucun geste que vous ne puissiez  galement convertir en acte d'adoration. Cela auroit quelque vraisemblance, s'il  toit bien prouv  d'ailleurs, que les Anciens ayent regard  l'hostie comme un objet adorable. Mais de conclurre qu'ils l'ont fait seulement parce qu'ils ont d  le faire , en croyant la pr sence r elle , c'est visiblement supposer ce qui est en question. Si vous trouvez que ces deux choses ayent une liaison ins parable , j'aurois mieux conclurre que les Anciens ne croyoient pas la pr sence r elle de JESUS - CHRIST dans l'hostie , parce qu'on ne voit nulle part qu'ils l'y ayent ador .

Comme vous ne m'avez pas s u gr  du m nagement avec lequel j'ai parl  de l'*Antechrist* , je ne dois pas esp rer que vous preniez mieux la repugnance que j'ai   taxer v tre culte d'Idolatrie. L'accusation est si grave , que si d'un

page 28.

côté il est honteux pour une Société Chrétienne d'y avoir pû donner lieu , de l'autre il seroit à souhaiter, pour le bien de la paix, qu'on se fut abstenu de ces qualifications peut-être trop légitimes, mais toujours odieuses. Vous savez que nous n'en sommes pas les premiers auteurs. Les Juifs & les Mahometans l'ont dit avant nous , & vôtre Eglise se lavera difficilement du reproche de leur avoir donné un tel scandale. Purgez vous , s'il est possible ; nous ne demandons pas mieux que d'aider à vôtre justification. Mais employez pour cela des raisons plus plausibles que vous ne faites , quand vous dites qu'il n'y auroit tout au plus dans vôtre adoration qu'une erreur de fait ou de lieu , comme si quelqu'un prenant un autre homme pour JESUS-CHRIST , ^{page 8r.} l'eut adoré en sa place. Cela prouve bien que vôtre culte n'a rien de commun avec le Polythéisme , puisqu'il se termine à un seul & véritable objet. Mais cela ne vous distingue pas des Israélites qui adoroient l'Eternel dans le veau d'or , ni des Orientaux qui plaçoient la divinité suprême dans le Soleil. Il s'agit de savoir comment on doit qualifier une erreur de cette

espèce. Est-ce Idolotrie , ou non ?
 donnez y le nom qu'il vous plaira ; ce
 n'est point le mot, mais la chose qui nous
 blesse, L'exemple de méprise dont vous
 parlez, n'a aucun raport avec le cas en
 question. Il est facile de prendre un
 homme pour un autre , à cause de la
 ressemblance ; mais rien de tel ne
 vous autorise à prendre du pain pour
 JESUS - CHRIST. Si vous répondez
 que ce sont ses propres paroles , je
 vous prie de me dire ce qu'il faudroit
 penser d'un homme qui trompé par le
 sens littéral de ce passage , *Je suis un*
vrai sep , s'aviserait d'adorer un sep
 de vigne, en suposant de bonne foi que
 JESUS - CHRIST y est comme il le
 dit ? D'ailleurs ce n'est point ici une
 erreur d'inadvertance , dont on re-
 vient bien-tôt après , mais une er-
 reur de mûre réflexion, & dans laquelle
 on persevere malgré les plus forts a-
 vertissemens , ce qui la rend bien
 moins excusable. Il est vrai que votre
 intention se raporte à JESUS - CHRIST.
 Si en vous prosternant vous ne faisissez
 que lever vos cœurs à lui , vous ne
 différez point des Luthériens ni de
 nous. Mais en attachant votre culte
 à cet objet visible , que le Prêtre tient

entre ses mains, il paroît que vous adorez la même chose que vous mangez. Or ce que l'on mange, peut-il jamais être un objet adorable ?

Je vous laisse, *Monsieur*, sur cette réflexion, en souhaitant de tout mon cœur qu'elle se trouve mal fondée. Vous finissez par une prière à Dieu, pour qu'il nous éclaire, & par des airs de mépris pour mon ouvrage. Ce zèle est un peu amer ; mais n'importe ; je le prens en bonne part, & ne prétens me revancher que sur le premier article, en formant les mêmes vœux que vous pour notre réunion. Si vous croyez qu'il y ait de la gloire à parler le dernier, il ne tiendra qu'à vous, de vous donner cet avantage apparent. Je vous l'abandonne sans peine. La question du miracle, qui a excité notre dispute, me paroît ne plus admettre d'éclaircissement ; & pour les Controverses où ce premier pas nous a conduits, il n'est pas nécessaire d'en multiplier les volumes. Je suis

MONSIEUR,

Votre très-humble &c. . . .

. . . ce 25. Août 1727.

AVERTISSEMENT
DU LIBRAIRE.

Pendant qu'on imprimoit les deux Lettres qu'on vient de lire, la suivante m'est tombée entre les mains : Et quoi qu'elle soit d'une autre main, j'ai crû qu'il ne seroit pas mal de la joindre aux précédentes.

Il s'agit principalement des miracles que l'on dit qui furent faits à La Roche en Savoie, en 1703. La datte est un peu vieille, mais le sujet est neuf, car je ne sache pas qu'on ait rien donné au public là dessus. Pour mettre le Lecteur au Fait, il est bon d'insérer ici un Extrait de la Réponse du P. Despineul, dont il sera fait mention dans cette Lettre.

Ex-

Extrait de la *Troisième Réponse*
Critique du P. DESPI-
 NEUL, de la *Compagnie de*
Jésus, à Monsieur LE CLERC,
 insérée dans les *Mémoires de*
Tre-voux, Janvier 1704.
 pag. 85.

EXaminez, *Monsieur*, je ne m'y
 opposerai jamais, les différentes
 » Religions qui partagent le monde ..
 » Envisagez la Communion Romai-
 » ne ... Que de Miracles brilleront
 » a vos yeux ! .. Graces à la Provi-
 » dence de Dieu, elle les a continuez
 » dans son Eglise, soit pour confirmer
 » les Fidelles dans la Foy qu'ils ont
 » reçu de leurs Pères ; soit pour éta-
 » blir sa Religion parmi les Gentils.
 » Non, il n'y a point de société qui
 » ait Dieu si proche de soi que la nô-
 » tre. D'un côté il fait sortir les
 » morts de leurs sépulcres, pour rendre
 » témoignage à la vérité que Xavier
 » vient

„ vient de prêcher. Ici il ouvre les
 „ yeuz aux aveugles , là il guérit les
 „ malades defesperez. Il délie la lan-
 „ gue des muets &c. Je ne vous cite
 „ prefque que les miracles qui fe font
 „ au milieu de nous , & dont nous
 „ fommes en partie les témoins. Si
 „ vous en doutez , *Monsieur* , écri-
 „ vez à vos Amis de Paris , & fi vous
 „ vous défiez de leur fincérité, adrefsez
 „ vous aux Proteftans de Genève , &
 „ demandez leur ce qui fe paffe dans
 „ leur voifinage ? Je veux bien les
 „ en croire fur leur parole. Ils ont
 „ auprès d'eux un Miffionnaire tout
 „ miraculeux. Ils ont eu la curiosité
 „ de l'éprouver. Quelques uns de
 „ leurs Malades font allez à lui , avec
 „ une ferme réfolution de renoncer à
 „ l'erreur , s'il les guériffoit. Il les a
 „ guéris , & ils fe font convertis . * .
 „ Il n'eft pas poffible qu'un chercheur
 „ de bonne foy , tel que je vous fup-
 „ pofe maintenant , ne fe rende à ces
 „ preuves . . .

* *Ce Fait n'eft pas vrai.*

LET-

Lettre de Monsieur * * *

à Monsieur * * *

Nous lûmes dernièrement, *Mon-*
sieur, dans un petit cercle
 d'amis, *la Réponse aux deux Lettres im-*
primées à Genève, au mois d'Aout
1726. au sujet du miracle publié à Paris
le 10. Aout 1725. On trouva qu'elle
 est de bonne main. L'Authcur paroît
 être savant, mais il a sur tout l'art
 de s'exprimer heureusement, & de
 donner un tour fort ingénieux à ses
 pensées. On convint cependant,
 qu'avec toute son habileté, il n'a pas
 réüffi à réhabiliter le Miracle en que-
 stion, & que toutes les raisons de
 douter, qu'avoit proposées l'Anony-
 me, subsistent dans toute leur force.
 Dans la seconde Lettre, le Docteur
 entreprend encore de défendre la
 Transsubstantiation. On reconut aussi,
 après l'avoir lûë, qu'il auroit plus
 brillé sur tout autre sujet. Que faire

F de

de bon sur un Miracle aussi hasardé , & sur un Dogme aussi hérissé de contradictions ? C'est un bon Officier , à qui l'on a donné une mauvaise place à défendre, Il faut employer toutes les ruses de guerre pour y pouvoir tenir. Il esquivé les coups , il fait se mettre à côté , pour n'être pas atteint , & on ne peut pas jeter plus adroitement de la poudre aux yeux. Quoi que mal posté , il ne laisse pas d'avoir une contenance des plus assurées. Il fait même de fréquentes sorties sur le parti Réformé. S'il ne peut pas venir à bout de le battre , du moins il l'insulte , & affecte de grands airs de mépris. En particulier , il traite avec beaucoup de hauteur l'avanturier qui a osé attaquer le Miracle. Après ces courses sur l'ennemi , il fait revenir à son poste ruineux , mais toujours en tenant fort bonne mine. Tout cela est d'un habile homme. Si nous n'avions pas assez de pénétration pour démêler tout l'art qu'il y a dans cette manière de se défendre , il nous aideroit lui même à l'apercevoir. Il nous laisse entrevoir son secret , dans la
page

page 24. de sa Réponse. A qui fait prendre un ton imposant, tout est bon, dit-il ; . . . Par là on éblouit du moins les ignorans, on étourdit les simples, on triomphe même quelquefois de ceux qui n'entrent que superficiellement dans les disputes de Religion. Mais il ne s'agit pas présentement de faire voir la foiblesse de ses preuves, ni de conter combien de fois il est sorti de la question, pour se placer à côté un peu plus commodément. C'est l'affaire de l'Anonyme, qui a commencé les premières hostilités. Il s'en aquitera très-bien, ayant l'esprit aussi juste & aussi précis, qu'il nous l'a fait paroître dans ses Lettres.

Je m'arrête uniquement à ce que dit le Docteur, que les Miracles sont ^{page 14.} encore nécessaires aujourd'hui pour vaincre l'obstination des hérétiques &c. On remarqua là-dessus, qu'outre le Miracle de la Dame *La Fosse*, il auroit pû nous en alléguer de plus récents encore. L'Archevêque de Corfou a appris au public, que le Pape fit, il y a quelques mois, trois Miracles certains en cette Ville. Il

ne faut pas douter que ce Prélat n'ait aussi fait là - dessus un Mandement pour son Diocèse. Il semble donc que le Docteur devoit encore nous citer cette pièce , pour apuier le Mandement de l'Archevêque de Paris. Doucement , dit quelcun de la troupe , n'allons pas si vite. Nôtre Docteur a eu ses raisons pour laisser à quartier ces Miracles du saint Père. C'est un Medecin qui donne à ses malades peu de nourriture à la fois. Il ne veut pas les surcharger , sur tout de viandes qui ont des qualitez tout à fait contraires. Les Miracles d'Italie , & celui qui fait le sujet du mandement du Cardinal de Noailles , sont des alimens oposés , qui ne s'accordent pas bien dans le même estomac.

C'est aparemment par cette raison qu'il a supprimé les Miracles faits à *La Roche* en Savoie , les premières années de ce siècle. Rien n'étoit plus commode , pour convaincre les *Hérétiques* du voisinage , sans sortir du Diocèse : Et nôtre Docteur avoit des raisons très-particulières pour faire valoir des Miracles

racles opérez dans ce lieu-là. Un de nos amis nous dit là-dessus que le Père *Despineul* Jésuite avoit fait sonner bien haut ces Miracles de La Roche. C'est dans un long mémoire, inséré dans les Journaux de Trévoux, où il attaque Monsieur *Le Clerc* sur son Harmonie Evangelique, & sa version du Nouveau Testament. Il lui allégué ces Miracles d'un air triomphant. Il prétend que l'on n'a rien eu à opposer à des preuves si fortes de la vérité de la Religion Catholique. Monsieur *Le Clerc*, comme l'on fait est né à Genève. Le Jésuite lui dit là-dessus, pour le convertir, qu'il n'a qu'à s'informer des miracles qui ont été faits aux portes de sa Patrie. Je vous raporte ceci sur la foi de nôtre ami, car je n'ai pas sous ma main les Mémoires de Trévoux pour les consulter. Le Savant que l'on attaquoit, est depuis très long-tems en Hollande. Il n'est pas surprenant qu'il n'eût rien ouï dire de ces miracles de *La Roche*. Il se contenta donc de répondre au fond de la Question, sans ajouter

un seul mot sur cet incident. En voilà assez pour faire dire à son Antagoniste , que l'hérésie avoit eu la bouche fermée à cet égard. J'eus l'honneur , il y a peu de jours , de vous entretenir un moment sur cette matière. Là-dessus vous me chargeates de vous mettre au fait de ces Miracles , qui firent alors tant de bruit. Mais quelqu'un survint qui nous interrompit. Je gagnai à ce renvoi , car je n'aurois pas été en état de vous satisfaire sur le champ. Il me faloit un peu de tems , pour rapeler des événemens qui commencent à vieillir.

Le Jesuite *Romeville* étoit un bon homme , qui prétendoit avoir quelque petite portion des Reliques de *S. François Xavier* , enchassées dans une bague. Le Père *La Chaise* & lui avoient été Camarades. Ils avoient été fort liez , les premières années qu'ils furent dans l'ordre. Mais le poste élevé que le Père *La Chaise* occupa dans la suite , mit entr'eux une grande différence. On prétend que le Père *Romeville* , malgré sa simplicité aparente , fut un peu piqué

qué dans le fond du cœur, de se voir dans l'obscurité, pendant que son ancien ami faisoit tant de fracas dans le monde. Il essaïa donc de faire aussi du bruit à sa manière. Son Compagnon étoit devenu le distributeur des faveurs de Louis XIV. Il crut qu'il ne lui céderoit en rien, s'il pouvoit devenir le canal des graces extraordinaires du Ciel. Muni de sa précieuse relique, il ne doutoit point qu'il ne put opérer une partie des miracles que l'Apôtre des Indes avoit fait lui même. Il couroit donc le monde, pour esfaïer la vertu de ce merveilleux anneau, & il parvint dans le Faucigni, il y a plus de vingt ans. Le bruit de son arrivée à *La Roche* se répandit dans tout le voisinage. Les malades s'y rendirent en foule. Dans la suite, sa réputation pénétra beaucoup plus loin, & l'on venoit à lui de quarante ou cinquante lieues. On ne parloit que de ce saint homme, & de ses guérisons surnaturelles. C'étoit chaque jour quelque prodige nouveau de ce *Thaumaturge*. Mais malheureusement toutes ces

veilles n'existoient que dans l'imagination, ou dans la bouche du Peuple. De toutes ces guérisons, publiées avec tant d'emphase, aucune ne put soutenir le plus léger examen. La Relique de *S. François Xavier* eut le sort de quelques plantes que l'on fait venir des Indes, sur les effets merveilleux qu'elles y produisent, & qui, transportées en Europe, n'ont plus la même propriété.

Voici quelques Faits, que je suis en état de vous garantir, qui vous pourront donner une idée assez juste des Miracles de *la Roche*.

Le Comte de S. R. Sénateur de Chamberi, aiant été averti de l'arrivée du Père *Romeville*, le joignit au Village de *Bernex*, à une lieüe de Geneve. Il lui fit de grands complimens sur les dons extraordinaires que le Ciel lui avoit accordés. Il lui marqua beaucoup d'empressement à lui voir faire quelque miracle, & il lui présenta en même tems un sujet. C'étoit la Fille d'un de ses Fermiers, qui avoit le genou tout ploïé, les nerfs retirés, & qui par là étoit hors d'état de marcher.

Pour

Pour le piquer d'honneur, le Comte lui dit, *que s'il guériſoit cette pauvre Fille, il en inſtruiroit fidèlement le Sénat de Chamberi, & que cette merveille ſeroit bien-tôt répandue dans toute la Savoie.* Ces promeſſes, toutes flatueuſes qu'elles étoient, ne tenèrent point nôtre Homme. Il répondit aſſez ſèchement; *pour aujourd'hui il ne ſe fera point de miracle.* Le Comte ne ſe rebuta point. Il pouſſa juſqu'à la Roche, & y fit porter la Fille infirme. Il la conduiſit au Jéſuite, un jour qu'il le fut accéſſible. Le Faiſeur de miracles commença par un acte d'humilité; il reconnut que le pouvoir qu'il avoit n'étoit point attaché à ſa perſonne, que toute ſa vertu miraculeuſe conſiſtoit dans une bague où étoient renfermées des Reliques de S. François Xavier. Après qu'on eut admiré ce ſaint Bijou, le Comte montra à ſon tour une bague curieuſe qu'il avoit au doigt. C'étoit un *Taliſman* des *Egyptiens*, extrêmement ancien, & auquel on avoit attribué de grandes vertus. Ce parallèle ne plut pas au Père; il ne laiffa

laissa pas de se mettre en devoir de guérir la pauvre infirme. Il fit des prières ; il appliqua sa Relique , mais le tout inutilement. Le genou avoit pris son pli , & fut rebelle à toutes ces saintes applications. Ce mauvais succès ne déconcerta point le Jésuite. Il y étoit accoutumé. Quoi que l'on nous l'ait voulu donner pour un Homme d'une grande simplicité, il païa le Comte d'une défaite qui n'étoit pas mauvaise. *C'est, lui dit-il, votre maudite Bague Païenne qui a empêché l'effet de celle que je porte. Cette Fille auroit été guérie, si vous n'étiez pas venu traverser sa guérison avec ces malheureux restes de la Superstition des Idolâtres.* Toutes les autres guérisons qu'il entreprit réussirent comme celle-là. La seule différence qu'il y eut, c'est qu'avec les personnes du commun, il ne se mettoit pas en frais d'excuses, sur ce qu'il avoit manqué son coup.

Pour vous montrer ma bonne foi, je vai pourtant vous avouer, *Monsieur*, qu'il réussit un peu mieux sur le Baron de Nov. . . . Ce Gentilhomme étoit né avec les pieds tournés

nés en dedans, & la plante si ar-
rondie que ce n'étoient proprement
que des moignons. Ne pouvant mar-
cher que difficilement, il prit le par-
ti d'avoir toujours un valet à ses
côtés, & de s'apuiier sur lui. Il fit
comme les autres infirmes le voïage
de *la Roche*, & on fut fort surpris
qu'à son retour il avoit substitué à sa
bequille vivante une simple canne. On
ne manqua pas de se récrier à la
merveille ! Ce n'étoit pas assez que
la Savoïe eut vû un changement si
merveilleux. Comme il étoit con-
nu à *Genève*, il vint un jour enten-
dre un *Sermon* dans l'Eglise de *S.*
Pierre, & marcha dans les ruës
d'un air assez dégagé, sans autre
apui qu'une petite canne. Il crut
qu'il n'avoit qu'à se produire, pour
convaincre les Hérétiques du miracle
opéré en sa personne. Voilà le spec-
tacle qu'il donna au public ; mais
malheureusement *les cordes* parurent,
& en gatèrent un peu la beauté. On
le vit tout baigné de sueur, de l'ef-
fort qu'il faisoit pour marcher. La
fatigue qu'il essuia l'empêcha au re-
tour de parvenir tout d'une traite à
son

son Logis. Il trouva heureusement à moitié chemin la Maison d'un Membre de la Faculté de Médecine, qui l'avoit traité dans quelqu'une de ses maladies. Il y entra, & fut obligé de demander au maître une chemise pour changer. Ils étoient fort liés, & cela autorisa le Genevois à lui faire une petite correction, sur le danger où il s'exposoit de prendre une pleuresie par sa rodomontade. Il fit sentir à ce Gentilhomme, qu'avec de semblables efforts, il auroit toujours pu marcher; Il conclut en lui conseillant en ami, d'y venir par degrés, & de n'en pas tant faire à la fois. On voit assez, que ce Baron aiant du bien, n'avoit pas trouvé à propos jusques-là de tirer tout ce qu'il pouvoit de ses propres forces. Il ne s'agit donc plus, comme vous voiez, *Monsieur*, que de tâcher de découvrir ce qui put le déterminer à renoncer à ce valet qui lui servoit d'apui, & à s'évertuer à marcher seul, d'une manière qui devoit lui couter bien de la fatigue.

Ceux qui l'ont connu particulièrement, conviendront que ce n'est pas mal

mal entrer dans son caractère, que de présumer qu'il peut avoir été sensible à l'idée flatteuse d'être regardé dans le monde comme un de ces sujets choisis, sur qui le Ciel trouve à propos de signaler son pouvoir. Mais nous n'aurons pas besoin de fouïller dans les secrets replis de son cœur, ni de lui prêter une ambition si fine. Voici quelque chose de plus marqué, & qui doit nous suffire. C'est qu'il est de notoriété publique, qu'il lui prit alors fantaisie de se marier. C'étoit un vieux garçon, à qui sa Famille avoit toujours adroitement insinué le parti du Célibat, sur-tout à cause de son infirmité. Pour avoir donc un prétexte plausible de changer de plan de vie, il jugea à propos de ne plus passer pour perclus. Ce préalable lui parut nécessaire, avant que de tater du Sacrement. Voilà, *Monsieur*, à ce que l'on dit, ce qui aida beaucoup l'anneau du Père *Romeville*, à faire marcher cette espèce d'impotent. Dès qu'une fois il eut renoncé à son apui, il continua à marcher, *clopin, clopant, comme il*
put

put. La négociation de son mariage traina en longueur, & lui donna lieu de s'affermir dans l'exercice de ses pieds. Il est vrai que le mariage n'eut pas lieu, par des contretens qui ne font rien à nôtre Histoire. Il mourut quelque tems après, & ses Funerailles furent en même tems celles du miracle. Tant qu'il vivoit, on n'osoit pas lui contester la merveille d'une guérison sur laquelle il s'échauffoit beaucoup. Dans cette occasion le Proverbe Italien avoit lieu, *Creder questo é da Cortesia*. Mais dès qu'il fut enseveli, cette raison ne subsistant plus, le miracle le fut aussi. Je sai que des Religieux, tout intéressés qu'ils sont à apuier ces sortes de miracles, se moquoient ouvertement de celui-ci. Ils remarquoient judicieusement, que les pieds du Baron de Nov... étant demeurés aussi tournés & aussi mal batis après sa prétendue guérison, il étoit difficile de se persuader que Dieu y eut mis la main. *Ses œuvres, disoient-ils, ne sont pas si imparfaites.*

Je m'informai avec beaucoup de soin, dans le tems même que ce
Jésuite

Jésuite étoit à *la Roche*, si quelque témoin pourroit attester, qu'il eut guéri quelqu'un d'une guérison pleine & entière, mais je ne pus rien découvrir de semblable, à moins que l'on ne mette dans ce rang un certain nombre de pauvres malades, qui après avoir reçu la bénédiction du P. *Romeville* moururent en chemin, ne pouvant plus soutenir la fatigue du voiage. Voilà les seuls qui ont été guéris entièrement & radicalement.

Vous me dispenserez, s'il vous plaît, d'entrer dans une plus ample discussion de faits. En voilà assez pour juger du personnage. Mais, *Monsieur*, voici un moien abrégé de savoir à quoi nous en tenir, & sur le miracle que l'on prétend avoir été fait à *Paris* en 1725., & sur ceux de *la Roche*, plus de vingt ans avant celui-là; c'est de demander au P. *Despincuil*, s'il est encore en vie, ce que nous devons croire du miracle de *Paris*, ou à son défaut, au premier Jésuite que nous trouverons; & pour les miracles de *la Roche*, de faire la même question à notre Docteur, qui a plaidé la cause du miracle de *Paris*. Je veux bien m'en tenir à sa décision. Si vous voulez une autorité de plus grand poids, c'est le jugement de

dé l'Evêque lui-même. Ce digne Prélat, bien loin d'avoir travaillé par un Mandement à donner cours aux miracles de *la Roche*, alla sur les lieux dans le tems que le P. *Romeville* y étoit encore. Il est vrai, que sa visite l'y conduisoit naturellement. Il gémit de voir l'entêtement du Peuple, pour le Jésuite. Il auroit bien voulu le debusquer, & ouvrir les yeux du public. Mais il trouva les esprits encore trop échauffés. Il prit donc le parti de l'écartier avec moins d'éclat. En quittant *la Roche*, il nomma une Commission de sages Ecclésiastiques pour informer des miracles du Jésuite. Comme ils ne purent point soutenir la coupelle, le Père prit sagement le parti de se retirer.

Je dois faire comme lui, & finir au plutôt ma Lettre. Regardez la, *Monsieur*, comme un acte d'obéissance. Voiez ce que je suis capable de faire pour vous, puisque vous m'avez engagé à jouer le rôle de l'Avocat du Diable. Gardez-moi bien le secret, car je ne veux rien avoir à démêler avec les RR. PP. Jésuites. Il vaut mieux laisser tomber la bravade du P. *Despineul* que de s'aller broüiller avec eux. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble &c. . . .

Ce I. Septembre 1727.

158522

X 2286279

U

2





3

DÉFENSE

DES

DEUX LETTRES

*Adressées à Mr. ***. Chanoine de
Notre Dame . . . sur le Man-
dement de Monseign^r. le Cardinal
DE NOAILLES, au sujet de
la guérison de la Dame de la
Fosse ;*

CONTRE

LA RÉPONSE

D'UN

DOCTEUR DE SORBONNE

du Diocèse d'Annecy.



M D C C X X V I I.